

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
FLAVIUS JOSÈPHE

TRADUITES EN FRANÇAIS  
SOUS LA DIRECTION DE  
THÉODORE REINACH

Y 6618

Tome quatrième  
ANTIQUITÉS JUDAÏQUES  
LIVRES XVI-XX

TRADUCTION DE  
G. MATHIEU & L. HERRMANN

AVEC LE CONCOURS DE  
S. REINACH & J. WEILL

PARIS  
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX  
28, RUE BONAPARTE (VI<sup>e</sup>)

1929

## LIVRE XVI

---

I<sup>1</sup>

1. *Lois d'Hérode. — 2. Ses fils reviennent de Rome, sont calomniés par Salomé, se marient.*

1. 1. Dans l'administration générale de l'État, le roi prit à cœur de réprimer une à une les iniquités commises dans la ville et la campagne. A cet effet il établit une loi absolument différente des lois primitives, loi qu'il sanctionna personnellement et qui condamnait les coupables de vol par effraction à être vendus aux fins de déportation hors du royaume. Cette mesure ne constituait pas seulement un châtement d'une dureté intolérable, mais une violation des
2. coutumes nationales. En effet, le fait de subir l'esclavage chez des gens d'une autre race et pratiquant une autre manière de vivre, l'obligation de faire tout ce que ces gens-là ordonnaient, représentaient plutôt un attentat aux pratiques religieuses qu'un châtement pour les condamnés, tandis que primitivement on s'en était
3. tenu au genre de peine que voici. Les lois enjoignaient que le voleur

1. I. Ce chapitre n'a pas de parallèle dans *Guerre*, qui ignore le premier voyage d'Hérode à Rome. Pour les § 8-11, cf. *Guerre*, I, 445-7, plus défavorable aux fils d'Hérode (T. R.).



que, s'il n'avait pas de  
s de race étrangère, ni  
l'affranchir au bout de  
dur et illégal fixé par  
rque d'arrogance et le  
u'en tyran, sans aucun  
Comme le reste de sa  
tre lui des médisances

l'Italie, cédant à la fois  
ses fils qui séjournaient  
lance que lui prodigua  
ramener dans sa patrie  
e désormais terminées.  
a pour ces jeunes gens :  
arés de la grandeur de  
rang royal.

tte à la haine de Salomé,  
lé Mariamme par leurs  
les jeunes princes, s'ils  
crimes dont ils s'étaient  
même de leurs craintes  
en répandant la fable  
avec leur père : la mort  
de demeurer en com-  
nis au monde. Fondant  
s pour lui donner de la  
nuire et de saper la  
s fils. Ils se gardaient  
nt lui, mais ils faisaient  
este du peuple et, par

intuple pour le vol de gros  
21, 37). Les peines avaient-  
e-t-il à l'excès son exposé ?  
438, sqq.

les rapports qui en revenaient à Hérode, ils excitaient sous main sa haine qui, avec le temps, devait l'emporter sur les liens naturels eux-mêmes. Cependant, à ce moment là, le roi, dont l'affection paternelle dominait encore tous les soupçons et les calomnies, donna à ses fils la part d'honneurs qui leur revenait, et, comme ils étaient en âge, leur choisit des épouses : à Aristobule la fille de Salomé, Bérénice ; à Alexandre la fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, Glaphyra.

1-2 *Hérode accompagne Agrippa dans sa campagne du Pont.* —  
 3-4. *Il fait obtenir gain de cause aux Juifs d'Asie contre les Grecs.* — 5. *Hérode, rentré à Jérusalem, rend compte de son voyage et exempte le peuple du quart des impôts de l'année précédente.*

12. 1. Après avoir pris ces dispositions, lorsque Hérode apprit que Marcus Agrippa était à nouveau passé d'Italie en Asie Mineure <sup>2</sup>, il se hâta d'aller à sa rencontre et l'invita à venir dans son royaume
13. pour y recevoir l'accueil dû à un hôte et à un ami. Agrippa, cédant à ses instances pressantes, vint en Judée. Hérode ne négligea rien pour gagner ses bonnes grâces, le recevant dans les villes nouvellement fondées; tout en lui montrant ses bâtiments, il lui offrit ainsi qu'à ses amis les jouissances de festins luxueux, aussi bien à Sébaste, à Césarée, autour du port qu'il avait construit, que dans les forteresses qu'il avait édifiées à grands frais, Alexandreion,
14. Hérodion <sup>3</sup>, Hyrcania. Il l'emmena aussi dans la ville de Jérusalem, où tout le peuple vint à sa rencontre en vêtements de fête et accueillit Agrippa par des acclamations. Celui-ci offrit à Dieu une hécatombe et un festin au peuple, qui ne le cédait pas en nombre
15. aux cités les plus peuplées. Personnellement il serait resté pour

1. Aucune trace des faits racontés dans ce chapitre ne se trouve dans la *Guerre*. La source est sûrement l'*Histoire* de Nicolas de Damas.

2. En l'an 14 av. J.-C.

3. A 60 stades à l'est de Jérusalem.

- son plaisir encore plus  
 ne croyait pas prudent  
 voyage qu'il était obligé
16. 2. Agrippa s'embarqua  
 multiples présents, ainsi que  
 ayant hiverné dans ses  
 rejoindre Agrippa parce
17. au Bosphore <sup>1</sup>. Et ayant  
 dirigea vers Lesbos da  
 il fut arrêté par un vent
18. à la voile. Alors il séjourna  
 bienveillance beaucoup  
 royaux. Comme il constata  
 — il avait été détruit a  
 son de sa grandeur et
19. que tout autre — il donna  
 sante, mais même en  
 l'édifice et il recommanda
20. vivement pour rendre  
 tombé, il toucha à Mitylène  
 qu'Agrippa avait déjà c
21. suite à force de voiles  
 qu'il rejoignit Agrippa  
 trer ses navires, l'accueillit  
 de caresses, parce qu'il eut  
 bonne volonté et d'affection  
 une si longue traversée  
 concours, le préférant à
22. l'administration en même  
 que pendant toute l'époque  
 auxiliaire dans les affaires  
 affaires particulières, a

1. Le royaume du Bosphore

2. Au débouché nord du Bosphore, où les anciens la limite des eaux

son plaisir encore plus longtemps, mais le temps le pressait, car il ne croyait pas prudent d'entreprendre à l'approche de l'hiver le voyage qu'il était obligé de faire pour retourner en Ionie.

16. 2. Agrippa s'embarqua donc après qu'Hérode l'eut honoré de multiples présents, ainsi que les plus distingués de ses amis. Quant au roi, ayant hiverné dans ses propres États, il se hâta au printemps de rejoindre Agrippa parce qu'il savait qu'il avait décidé une expédition
17. au Bosphore<sup>1</sup>. Et ayant navigué en passant par Rhodes et Cos, il se dirigea vers Lesbos dans l'espoir d'y rattraper Agrippa. Mais là il fut arrêté par un vent du Nord qui empêcha ses navires de mettre
18. à la voile. Alors il séjourna plusieurs jours à Chios, où il reçut avec bienveillance beaucoup de visiteurs et leur offrit des présents royaux. Comme il constata que le portique de la ville était en ruines — il avait été détruit au cours de la guerre de Mithridate et en raison de sa grandeur et de sa beauté était plus difficile à restaurer
19. que tout autre — il donna de l'argent non seulement en quantité suffisante, mais même en excédant, pour achever la restauration de l'édifice et il recommanda que, loin de différer l'ouvrage, on le menât
20. vivement pour rendre à la ville son ornement particulier. Le vent tombé, il toucha à Mitylène, puis de là à Byzance, et lorsqu'il apprit qu'Agrippa avait déjà doublé les îles Cyanées<sup>2</sup>, il se hâta à sa poursuite à force de voiles. C'est aux environs de Sinope du Pont qu'il rejoignit Agrippa, qui, ne s'attendant pas à le voir rencontrer ses navires, l'accueillit avec joie ; ce fut un grand échange de caresses, parce qu'Agrippa voyait un suprême témoignage de bonne volonté et d'affection de la part du roi qui avait accompli une si longue traversée et n'avait pas négligé de lui apporter son concours, le préférant à ses propres affaires dont il avait abandonné
22. l'administration en même temps que son royaume. Et il est certain que pendant toute l'expédition Hérode fut tout pour lui : son auxiliaire dans les affaires publiques, son conseiller dans les affaires particulières, agréable même dans les moments de repos,

1. Le royaume du Bosphore cimmérien (sud-est de la Crimée).

2. Au débouché nord du Bosphore de Thrace. Elles marquaient pour les anciens la limite des eaux européennes dans cette direction.

- il était le seul à partager tout avec lui, les peines par affection, les plaisirs par déférence. Une fois réglées les affaires du Pont <sup>1</sup> qui étaient l'objet de la mission d'Agrippa, ils décidèrent de ne pas rentrer par mer : ils traversèrent la Paphlagonie et la Cappadoce, gagnèrent ensuite la Grande Phrygie et arrivèrent à Ephèse, d'où ils se rembarquèrent pour Samos. Nombreuses furent les libéralités faites par le roi à chacune des villes, selon les besoins de ceux à qui il donnait audience : en effet, personnellement, il ne refusa ni argent ni accueil <sup>2</sup>, fournissant lui-même aux dépenses, et de plus il s'entremettait pour ceux qui espéraient quelque chose d'Agrippa et obtenait pour tous les solliciteurs complète satisfaction. Comme Agrippa aussi était vertueux et libéral, comme il s'appliquait à obliger les uns sans faire tort aux autres, le roi avait la plus grande influence pour décider à des bienfaits un ami qui lui-même y était prompt. C'est ainsi qu'il réconcilia les habitants d'Ilion avec Agrippa irrité contre eux, libéra les habitants de Chios de leurs dettes envers les procureurs de l'empereur et de leurs impôts, et ainsi de suite pour les autres, qu'il aidait chacun dans sa demande.
27. **3.** Comme ils étaient alors en Ionie, une grande foule des Juifs qui habitaient les villes du pays saisirent cette occasion de parler librement et vinrent à lui. Ils lui dirent les injustices qu'ils subissaient, n'ayant pas la permission de suivre leurs lois particulières, forcés d'ester en justice les jours de fête par la tyrannie des gouvernants ; on confisquait les sommes d'argent qu'ils mettaient de côté pour Jérusalem, on les obligeait de participer au service militaire et aux charges publiques et de dépenser pour cela le trésor sacré, alors que les Romains les en avaient toujours dispensés <sup>3</sup> et leur avaient permis de vivre ainsi conformément à leurs lois particulières. Comme ces gens clamaient ainsi, le roi pria Agrippa de les

1. Par « Pont » il faut ici entendre le Bosphore cimmérien où Agrippa installa comme roi Polémon I<sup>er</sup>, roi de la Cappadoce pontique. De Panticapée il régna Sinope pour prendre la route de terre.

2. ἢ δεξιῶσεως W δεξιῶσεως M ἠπιέσεως P ἐπιέσεως Niese. Texte douteux.

3. Voir les textes cités *Antiq.*, XV, 200-264.

- entendre plaider leur
30. Nicolas <sup>1</sup>, le soin de s'Agrippa eut convoqué romains, les rois et mission, parla en ces
31. « Très grand Agrippa besoin, c'est une nécessité délivrer des injustices
32. présent ont obtenu de ils vous ont souvent ils demandent à n'être vous leur avez donné seuls avaient pouvoir de les leur enlever n
33. leurs égaux et soumis si ce qu'ils ont obtenu rable pour les bénéfici si au contraire c'est
34. leurs ne leur en confie et traitent injurieusement ciaires des grâces, p maîtres ont rendu t
35. leurs, puisqu'ils prêtent si l'on demandait à voir enlever la vie pompes, les sacrifices dieux auxquels ils cibir n'importe quelle
36. coutumes ancestrales cident à faire la gu transgressées ; de pl vous, le genre humain

1. Nicolas de Damas (T. R.).

es peines par affection, les  
 es affaires du Pont <sup>1</sup> qui  
 ils décidèrent de ne pas  
 agonie et la Cappadoce,  
 arrivèrent à Ephèse, d'où  
 uses furent les libéralités  
 les besoins de ceux à qui  
 ent, il ne refusa ni argent  
 penses, et de plus il s'en-  
 quelque chose d'Agrippa et  
 lète satisfaction. Comme  
 comme il s'appliquait à  
 res, le roi avait la plus  
 aits un ami qui lui-même  
 alia les habitants d'Ilion  
 es habitants de Chios de  
 l'empereur et de leurs  
 u'il aidait chacun dans sa

grande foule des Juifs qui  
 e occasion de parler libre-  
 justices qu'ils subissaient,  
 es lois particulières, forcés  
 la tyrannie des gouver-  
 t qu'ils mettaient de côté  
 iciper au service militaire  
 pour cela le trésor sacré,  
 ujours dispensés <sup>3</sup> et leur  
 ment à leurs lois particu-  
 le roi pria Agrippa de les

cimmérien où Agrippa installa  
 ontique. De Panticapée il re-

εω; Niese. Texte douteux.

- entendre plaider leur cause et il confia même à un de ses amis,
30. Nicolas <sup>1</sup>, le soin de soutenir leurs justes revendications. Lorsqu'Agrippa eut convoqué à ses côtés comme assesseurs les dignitaires romains, les rois et les princes présents, Nicolas, investi de cette mission, parla en ces termes pour les Juifs :
31. « Très grand Agrippa, pour tous ceux qui se trouvent pressés par le besoin, c'est une nécessité de recourir aux hommes capables de les délivrer des injustices qui les accablent ; ceux qui te sollicitent à présent ont obtenu de parler librement. Comme antérieurement déjà ils vous ont souvent trouvés, Romains, tels qu'ils vous souhaitent, ils demandent à n'être pas privés par vous-mêmes des grâces que vous leur avez données ; surtout qu'ils les ont reçues de ceux là qui seuls avaient pouvoir de les leur donner, tandis que ceux qui essaient de les leur enlever ne sont pas, ils le savent, leurs supérieurs, mais
32. leurs égaux et soumis comme eux à votre autorité. Et pourtant, si ce qu'ils ont obtenu est d'une grande importance, il est honorable pour les bénéficiaires de s'être montrés dignes d'un tel présent ; si au contraire c'est peu de chose, il est honteux que leurs bienfai-
33. teurs ne leur en confirment pas la possession. Ceux qui s'y opposent et traitent injurieusement les Juifs offensent à la fois les bénéficiaires des grâces, puisqu'ils jugent indignes des gens à qui leurs maîtres ont rendu témoignage en les leur accordant, et les bienfai-
34. teurs, puisqu'ils prétendent rendre leurs grâces inefficaces. D'ailleurs, si l'on demandait à ces mêmes hommes ce qu'ils préféreraient, se voir enlever la vie ou leurs coutumes nationales, c'est-à-dire les pompes, les sacrifices et les fêtes qu'ils célèbrent en l'honneur des dieux auxquels ils croient, je sais bien qu'ils aimeraient mieux subir n'importe quelle privation que la destruction d'une de leurs
35. coutumes ancestrales. Et en effet la plupart des peuples ne se décident à faire la guerre que pour empêcher ces coutumes d'être transgressées ; de plus, le bonheur que possède à présent, grâce à vous, le genre humain tout entier, est justement mesuré par nous au

1. Nicolas de Damas, le célèbre historien auquel Josèphe a tant emprunté (T. R.).



- fait qu'il est permis à chacun de vivre et de prospérer dans son
37. pays en observant ses lois nationales. Eh bien, ce que ces gens là ne pourraient supporter eux-mêmes, ils essaient de l'imposer par la violence à d'autres, comme si ce n'était pas commettre même impiété de négliger ses rites religieux envers ses propres dieux ou de détruire les rites d'autrui d'une manière sacrilège.
38. « Entrons maintenant dans d'autres considérations. Y-a-t-il un peuple, un État, une communauté nationale d'hommes auxquels n'apparaisse pas comme le plus grand des biens la protection qu'ils reçoivent de votre empire et de la puissance romaine ? Y-a-t-il quelqu'un qui voudrait que les grâces qui en viennent soient sans valeur ?
39. Personne, pas même un insensé. Car il n'est personne qui n'y participe soit à titre public soit à titre privé. Et assurément, ceux qui privent quelqu'un de vos dons ébranlent eux-mêmes la possession
40. de ce qu'ils ont obtenu de vous. Cependant vos grâces pour eux sont telles qu'on ne peut même les mesurer. En effet, si l'on compare les royautes de jadis et le gouvernement d'à présent, si grands que soient tous les autres dons de ce dernier pour notre bonheur, un seul <sup>1</sup> suffit à les égaler tous : c'est qu'on ne voit plus en nous
41. maintenant des esclaves, mais des hommes libres. Quant à notre situation, bien que brillante, elle ne peut exciter la jalousie. Car c'est grâce à vous et avec tous que nous sommes heureux, et la seule chose à quoi nous ayons demandé à participer, c'est le droit de conserver sans entrave notre religion nationale, avantage qui en lui-même ne paraîtrait pas susceptible d'exciter l'envie même de
42. ceux-là qui l'ont accordé. Car si la divinité aime à être honorée, elle aime également ceux qui permettent qu'on l'honore. D'ailleurs, dans nos coutumes, il n'y a rien d'inhumain; tout au contraire y respecte
43. la piété et est consacré par la justice protectrice <sup>2</sup>. Nous ne cachons rien des préceptes qui fournissent dans notre vie des guides pour la piété et pour les occupations humaines ; nous réservons le septième jour à l'étude de nos coutumes et de notre loi parce que nous

1. Nous lisons avec Herwerden ἐν τῷ (ἐστὶ mss.).

2. σωζομένη codd. salutari vers. lat. σωζομένη P σωζομένη Niese.

- croyons devoir nous
44. règles qui nous prése  
mine, sont belles en  
quoi qu'en pensent ce  
pieusement reçues et
45. reçu la consécration  
injurieusement en dét  
richesses que nous ré  
en nous imposant des  
nous forçant à d'autr  
des contrats, mais p  
l'existence, et cela p
46. interdite. En effet, v  
bienveillance son effi  
préfèrent haïr plutôt
47. « C'est pourquoi n  
subir de mauvais tra  
d'observer nos coutu  
pas supporter des v  
sont pas là seulemen
48. vous nous avez déjà  
lecture de nombreux  
au Capitole, qui évid  
de notre fidélité env
49. n'avions rien fait pou  
presque tous les hom  
avez accordé plus qu  
fauteurs par votre dor  
tous les services don
50. mais de parler. Mais,  
nous avons reçu, il su  
de nommer celui qui
51. côtés. Quelle marqu  
maison ? Quelle preu  
t-il pas imaginé ? En

- croyons devoir nous instruire, comme de tout autre objet, des règles qui nous préservent du péché. Ces coutumes, si on les examine, sont belles en soi ; de plus, elles sont pour nous anciennes, quoi qu'en pensent certains ; aussi est-il difficile à ceux qui les ont pieusement reçues et qui les observent de désapprendre ce qui a
44. reçu la consécration du temps. Voilà ce dont ces gens nous privent injurieusement en détournant, par un vol manifestement sacrilège, les richesses que nous réunissons pour les consacrer au nom de Dieu, en nous imposant des contributions, en nous trainant en justice ou nous forçant à d'autres actes les jours de nos fêtes, non par respect des contrats, mais pour insulter notre culte dont ils connaissent l'existence, et cela par l'effet d'une haine injuste et qui leur est
45. interdite. En effet, votre empire universel et unique donne à la bienveillance son efficacité et annihile la méchanceté de ceux qui préfèrent haïr plutôt qu'aimer.
46. « C'est pourquoi nous demandons, très grand Agrippa, à ne pas subir de mauvais traitements, à ne pas être insultés, ni empêchés d'observer nos coutumes nationales, ni privés de nos biens, et à ne pas supporter des violences que nous épargnons à autrui. Ce ne sont pas là seulement des demandes justes, mais des droits que
47. vous nous avez déjà octroyés. Nous pourrions à ce sujet donner lecture de nombreux sénatus-consultes et des tablettes déposées au Capitole, qui évidemment nous ont été accordés après l'épreuve de notre fidélité envers vous et qui seraient valables même si nous
48. n'avions rien fait pour les mériter. Car ce n'est pas nous seuls, mais presque tous les hommes dont vous avez gardé les biens, à qui vous avez accordé plus qu'ils n'espéraient et dont vous avez été les bienfaiteurs par votre domination ; et si l'on voulait énumérer en détail tous les services dont ils vous sont redevables, on ne finirait ja-
49. mais de parler. Mais, pour montrer que nous méritons tout ce que nous avons reçu, il suffit à notre franchise, en taisant tout le passé, de nommer celui qui règne maintenant sur nous et qui siège à tes
50. côtés. Quelle marque de dévouement a-t-il négligée envers votre maison ? Quelle preuve de fidélité a-t-il omise ? Quel honneur n'a-t-il pas imaginé ? En quel besoin ne jette-t-on pas d'abord les yeux

- sur lui ? Qu'est-ce qui empêche donc que nos propres privilèges ne soient comptés au nombre des bienfaits mérités partant de services<sup>1</sup> ? Peut-être serait-il juste aussi de ne pas passer sous silence la vaillance de son père Antipater, qui, lorsque César envahit l'Égypte<sup>2</sup>, le renforça de deux mille fantassins et ne se montra inférieur à personne tant pour les combats de terre que pour les besoins de la flotte. A quoi bon dire de quel poids furent alors ces hommes, de quels dons importants César les combla chacun ? Il faudrait rappeler le rapport envoyé alors par César au Sénat, et comment Antipater reçut du peuple romain des honneurs et le droit de cité. Ces témoignages suffiront à montrer que c'est à juste titre que nous avons obtenu ces faveurs et que nous en demandons la confirmation à vous, qui, si nous n'en avions été déjà gratifiés, eussiez pu nous en faire espérer l'octroi en raison de l'attitude de notre roi à votre égard et de la vôtre envers lui. D'ailleurs, les Juifs de là-bas<sup>3</sup> nous font savoir combien tu t'es montré bienveillant en parcourant leur pays, comment tu as offert à Dieu les sacrifices rituels et l'as honoré de vœux rituels, comment tu as gratifié le peuple d'un festin et accepté ses présents d'hospitalité. Tout ce qui, dans notre peuple et notre ville, a été fait pour un homme investi d'un si grand pouvoir, doit être regardé comme des preuves et des marques d'une amitié que tu as donnée à ton tour au peuple juif quand le foyer d'Hérode t'accueillait officiellement. En te rappelant ces choses, ainsi que le souvenir du roi qui siège ici à tes côtés, nous ne te demandons rien d'excessif, mais seulement de ne pas nous laisser dépouiller par d'autres de ce que vous nous avez donné vous-mêmes. »
58. 5. Lorsque Nicolas eut terminé cet exposé, il n'y eut aucune réplique de la part des Grecs, car il ne s'agissait pas d'un procès devant un tribunal, mais seulement d'une supplique contre leurs violences. Et ils ne se défendaient nullement d'avoir agi ainsi,

1. Texte altéré τί δὲ κολάσει καὶ τὰς ἡμετέρας (ὁμητέρας Hudson) χάριτας τῶν εἰς τοσοῦτον (τοῦτον Niese) εὐεργεσιῶν ἀριθμὸν εἶναι ;

2. Voir *Antiq.* XIV, 127-139. C'est la « guerre d'Alexandrie ».

3. De Palestine.

- mais alléguaient seule leur pays, commettaient montraient qu'ils étaient aucun préjudice par
60. Donc Agrippa, ayant qu'en raison du dévouement il était prêt à accorder un surplus, leurs réclamations, que, si même ils demandaient concéder tout ce qui n'aurait pas été concédé, ils demandaient seules précédemment, il leur concédait les coutumes nationales s
61. Après avoir ainsi se levant lui donna l'assurance en ses dispositions envers lui. Agrippa le paya de retour en
62. son tour l'accolade ; de Samos pour son voyage appareilla. Il arriva avec vents favorables. Veut l'assemblée générale ;
63. la campagne. Montant son voyage et relevant qui, grâce à lui, pour
64. joyeux de tous ses succès et de n'avoir rien nég
65. des impôts de l'année, veur autant que par son roi toute sorte de pro

1. Lire τοῦτο γὰρ (Na

2. Les mots ἀπὸ Αἰγύπτου

mais alléguaient seulement que les Juifs, par le seul fait d'habiter leur pays, commettaient une injustice <sup>1</sup>. Mais ces derniers démontrèrent qu'ils étaient indigènes et habitaient le pays sans causer aucun préjudice par l'observation de leurs coutumes nationales.

60. Donc Agrippa, ayant reconnu qu'on leur faisait violence, répondit qu'en raison du dévouement et de l'amitié que lui témoignait Hérode, il était prêt à accorder aux Juifs n'importe quelle faveur ; que, au surplus, leurs réclamations lui paraissaient justes en elles-mêmes et que, si même ils demandaient davantage, il ne refuserait pas de leur concéder tout ce qui ne gênerait pas l'autorité des Romains ; comme ils demandaient seulement la confirmation de ce qu'ils avaient reçu précédemment, il leur assurait le droit de continuer à pratiquer leurs coutumes nationales sans être molestés.
61. Après avoir ainsi parlé, Agrippa congédia le conseil. Hérode se levant lui donna l'accolade et le remercia de ses bonnes dispositions envers lui. Agrippa, témoignant encore au roi son amitié, le paya de retour en l'embrassant également et en lui donnant à son tour l'accolade ; puis il se retira <sup>2</sup>. Le roi décida de faire voile de Samos pour son pays et, après avoir pris congé d'Agrippa, il appareilla. Il arriva quelques jours après à Césarée grâce à des vents favorables. Venu de là à Jérusalem, il réunit le peuple en assemblée générale ; il y eut une grande foule, qui vint même de la campagne. Montant à la tribune, Hérode rendit compte de tout son voyage et releva ce qu'il avait fait en faveur des Juifs d'Asie, qui, grâce à lui, pourraient à l'avenir vivre sans être molestés. Enfin, joyeux de tous ses succès dans l'administration de son royaume et de n'avoir rien négligé de leurs intérêts, il leur fit remise du quart des impôts de l'année précédente. Le peuple, charmé par cette faveur autant que par ses paroles, se retira joyeux en souhaitant au roi toute sorte de prospérités.

1. Lire τοῦτο γὰρ (Naber) ἀδικεῖν au lieu de πάντα τὸν ἄδκ.

2. Les mots ἀπὸ Λιβύου, qui manquent dans P, paraissent interpolés.

de nos propres privilèges  
s mérités partant de ser-  
ne pas passer sous silence  
lorsque César envahit  
ssins et ne se montra in-  
s de terre que pour les  
quel poids furent alors ces  
les combla chacun ? Il  
s par César au Sénat, et  
n des honneurs et le droit  
rer que c'est à juste titre  
e nous en demandons la  
avons été déjà gratifiés,  
en raison de l'attitude de  
rs lui. D'ailleurs, les Juifs  
es montré bienveillant en  
fert à Dieu les sacrifices  
omment tu as gratifié le  
ts d'hospitalité. Tout ce  
fait pour un homme in-  
dé comme des preuves et  
née à ton tour au peuple  
fficieusement. En te rappé-  
i qui siège ici à tes côtés,  
mais seulement de ne pas  
que vous nous avez donné

posé, il n'y eut aucune  
s'agissait pas d'un procès  
e supplique contre leurs  
ement d'avoir agi ainsi,

ματῆρας Hudson) γάρητας τῶν  
u ;  
guerre d'Alexandrie ».



- l'espoir que leur témérité les amènerait à un coup de force contre leur père. Car, n'ayant aucune honte des fautes de leur mère et croyant inique son châtimeut, ils étaient poussés irrésistiblement à la venger même de leurs propres mains sur celui qui leur paraissait le coupable. Finalement toute la ville fut remplie de rumeur sur ce sujet, et, comme dans les luttes judiciaires, on avait pitié de l'inexpérience des jeunes gens ; mais le succès était du côté de la diligente Salomé, qui trouvait dans la conduite de ses adversaires même un prétexte de paraître dire la vérité. En effet, ils étaient si irrités de la mort de leur mère, victime comme eux de calomnies<sup>1</sup>, qu'ils rivalisaient de zèle pour montrer combien elle était à plaindre — et elle l'était en effet — et combien ils étaient à plaindre eux-mêmes d'être obligés de vivre avec ses meurtriers et de partager leurs intérêts.
73. 2. La situation avait empiré pendant l'absence du roi, qui fournissait une occasion de trouble. Dès qu'Hérode revint et qu'il eut parlé au peuple comme nous l'avons raconté plus haut, il fut immédiatement assailli par Phéroras et Salomé qui lui dépeignaient quel danger il courait de la part de ces jeunes gens, menaçant ouvertement de ne pas supporter que le meurtre de leur mère restât sans vengeance. Ils ajoutaient encore que ceux-ci s'appuyaient sur les espérances que leur donnait Archelaüs de Cappadoce de pouvoir, grâce à lui, arriver jusqu'à l'empereur pour accuser leur père.
75. Dès qu'il eut entendu ces discours, Hérode fut troublé et d'autant plus effrayé que quelques autres lui faisaient les mêmes rapports. Il revenait sur ses malheurs précédents et se les remémorait ; il se disait qu'à cause des dissensions de sa maison il n'avait jamais pu jouir des affections les plus chères, ni de l'amour d'une femme qu'il chérissait, et, pressentant que le malheur futur serait encore plus lourd et plus grand que les précédents, il tombait dans un profond désarroi moral. En effet, si la divinité lui accordait les plus nombreux avantages et les plus inespérés quant à sa prospérité extérieure, à l'intérieur de sa famille les affaires les plus importantes

1. ἐπειδὴ κἀκείνην καὶ σφῆς αὐτοῦς κακῶς ἔλεγον, texte suspect.

*Alexandre et Aristobule.  
ater, qui part pour Rome*

ments de la maison d'Hé-  
car Salomé avait à son  
e une haine héréditaire :  
u remplissait de démence  
esser survivre aucun des-  
nt elle avait procuré la  
t eux aussi quelque au-  
leur père, parce qu'ils se  
injustement souffert et  
mes machinations se ré-  
aient contre Salomé et  
ais sentiments envers les  
re des pièges. La haine  
nière de haïr différente :  
à insulter ouvertement,  
aient agir noblement en  
les autres n'agissaient  
nt de la calomnie avec  
se les jeunes gens dans

- échouaient contre son attente ; de sorte que les deux faces de sa destinée se développaient comme on ne l'aurait jamais cru et faisaient douter lequel valait mieux, ou de jouir d'une telle fortune dans les affaires étrangères au prix de maux domestiques, ou d'échapper à de si grands malheurs dans ses affections familiales en renonçant même à tout ce qui faisait la parure de la royauté.
78. 3<sup>1</sup>. Dans son trouble et ces dispositions, il manda, afin de brider les jeunes princes, un autre fils qu'il avait eu avant d'être roi et qui se nommait Antipater. Il décida de le combler d'honneurs, non qu'il se mit, comme plus tard, complètement sous sa domination et s'en rapportât à lui de toutes choses, mais parce que, par cette politique, il croyait diminuer l'arrogance des fils de Mariamme et leur donner à réfléchir : ils seraient moins orgueilleux s'ils se persuadaient que la succession au trône n'était pas due nécessairement et uniquement à eux. Dans cette pensée il introduisait Antipater comme une manière de suppléant, croyant faire acte de prudence et de sagesse et espérant qu'il pourrait, après avoir calmé les jeunes princes, trouver chez eux en temps opportun de meilleurs sentiments. Mais le résultat ne fut pas conforme à ses prévisions. D'une part ses enfants se jugèrent gravement lésés par l'injustice commise à leur égard ; d'autre part, Antipater, qui était d'un caractère redoutable, lorsque ses nouvelles espérances lui eurent donné quelque liberté, n'eut plus qu'un seul but : faire du tort à ses frères, ne pas leur céder le premier rang et s'attacher à son père, déjà aliéné par les calomnies et facile à amener là où Antipater visait, c'est à dire à s'irriter de plus en plus contre ceux qu'on avait noircis à ses yeux. Il se gardait bien de paraître l'unique source de ces rumeurs et évitait que ces médisances semblassent inspirées de lui ; il se servait plutôt de complices à l'abri du soupçon et qu'on pouvait croire mûs seulement par leur affection pour le roi. Déjà beaucoup de gens lui faisaient leur cour, flattaient ses espérances et séduisaient Hérode, parce qu'ils semblaient parler par dévouement. Et tandis que les gens se distribuaient ainsi les rôles en se montrant

1. Section 3 = *Guerre*, I, 448-451.

- fidèles les uns aux autres en plus d'occasions. Or les humiliait ; ils invoquaient ouvertement de convalescences familiales. Or, tout cela Antipater et rapporté avec cette querelle domestique voulant abaisser les fils d'Antipater dans les honneurs de sa mère<sup>2</sup> à la cour et en le lui recommandant.
86. Comme Agrippa partait pour administrer l'Asie Mineure, il rencontra, accompagné de sa femme, conduire à Rome avec l'ami de l'empereur. Antipater et l'empereur furent exclus de l'empire.

1. Le récit de *Guerre*, § 448, déclare héritier du trône (T.R.).  
2. La juive Doris (*Guerre*, I, 448) ne la nomme pas (T.R.).

- fidèles les uns aux autres, les adolescents leur fournissaient de plus en plus d'occasions. On les voyait pleurer des insultes dont on les humiliait ; ils invoquaient souvent leur mère et s'efforçaient ouvertement de convaincre leur père d'injustice auprès de leurs familiers. Or, tout cela, malignement guetté par l'entourage d'Antipater et rapporté avec exagération à Hérode, finit par envenimer cette querelle domestique. Le roi, exaspéré par ces calomnies et voulant abaisser les fils de Mariamme, ne faisait qu'avancer Antipater dans les honneurs<sup>1</sup>. Finalement, dominé par lui, il fit revenir sa mère<sup>2</sup> à la cour et écrivit souvent à son sujet à l'empereur en le lui recommandant particulièrement comme un excellent sujet.
86. Comme Agrippa partait pour Rome après avoir passé dix ans à administrer l'Asie Mineure, il s'embarqua en Judée et Hérode l'y rencontra, accompagné du seul Antipater, qu'il lui confia pour le conduire à Rome avec beaucoup de présents, afin qu'il devint l'ami de l'empereur. Ainsi désormais tout semblait déjà au pouvoir d'Antipater et les adolescents paraissaient complètement exclus de l'empire.

1. Le récit de *Guerre*, § 451, va jusqu'à prétendre qu'il fut officiellement déclaré héritier du trône (T.R.).

2. La juive Doris (*Guerre*, I, 241). Il est singulier que le texte des *Antiquités* ne la nomme pas (T.R.).



1. *Hérode accuse ses fils devant l'empereur.* — 2-3. *Alexandre se défend.* — 4. *Réconciliation d'Hérode et de ses fils.* — 5. *De retour en Judée, Hérode règle l'ordre de sa succession.*

87. 1. Le voyage d'Antipater lui servit pour acquérir des honneurs et sembler monter au premier rang. En effet, il fut très considéré à Rome, où Hérode l'avait recommandé à tous ses amis. Mais il s'irritait de n'être pas sur les lieux et de perdre ainsi l'occasion de continuer à charger ses frères; il craignait surtout que son père ne changeât de sentiment et ne s'avisât, laissé à lui-même, de s'adoucir envers les fils de Mariamme. Dans cet état d'esprit, il ne renonça pas à son dessein et, de Rome même, ne cessait d'écrire à son père tout ce qu'il espérait pouvoir le chagriner et l'exaspérer contre ses frères, sous prétexte qu'il s'inquiétait du sort d'Hérode, en réalité parce que sa nature perverse s'abandonnait à de grandes espérances. Finalement, il amena Hérode à un tel degré de colère et de désarroi <sup>2</sup> que celui-ci prit en haine les adolescents, tout en reculant encore devant la tragédie suprême. Pour ne pas pécher par négligence ou par précipitation, il jugea préférable de faire voile lui-même pour Rome et d'y accuser ses fils auprès de l'empereur, sans se permettre un acte qui, par la gravité du sacrilège, pût le rendre suspect. Arrivé à Rome, il alla jusqu'à la ville d'Aquilée

1. Sections 1-4 = *Guerre*, I, 452-454.

2. *δυσθυμίας* Cocceius, *δυσπραγίας* codd.

- dans sa hâte de renco-  
occasion de lui parler  
amena en présence de  
92. piration. Ils étaient,  
moyens de témoigner  
loir le tuer et s'empar  
alors que lui-même ar  
à sa mort non à ses hé-  
93. choix, au fils qui sera  
peu leur importait le p  
qu'ils pussent se défai  
âmes était sauvage et  
temps cette infortune,  
94. à l'empereur et de sou  
quels mauvais traiten  
quoi pouvaient-ils lui  
possible et juste de ne  
qu'il n'avait acquis lu  
et de ne pas le laisser  
95. Ce pouvoir, il en faisai  
rait se conduire enver  
96. pense. Qu'il fût impie  
c'était l'évidence : q  
roi escompte en mém  
97. lui est pas possible de  
tages que l'on confère  
en avait comblés: dig  
procuré les unions les  
98. sa sœur et l'autre, Alex  
tout, après une telle  
contre eux l'autorité d  
vant l'empereur. leur

1. D'après *Guerre*, § 452,  
Alexandre (T.R.).

- dans sa hâte de rencontrer l'empereur ; puis, saisissant la première occasion de lui parler des grands malheurs dont il se croyait affligé, amena en présence de César ses fils<sup>1</sup> et dénonça leur folie et leur cons-  
 92. piration. Ils étaient, dit-il, ses ennemis, s'efforçant par tous les moyens de témoigner leur haine envers leur père au point de vouloir le tuer et s'emparer de la royauté de la manière la plus atroce, alors que lui-même avait reçu de l'empereur le droit de la laisser à sa mort non à ses héritiers nécessaires, mais plutôt, par son propre  
 93. choix, au fils qui serait resté le plus pieux envers lui. D'ailleurs peu leur importait le pouvoir ni, s'ils en étaient privés, la vie, pourvu qu'ils pussent se défaire de leur père, tant la haine née dans leurs âmes était sauvage et impie. Lui-même, qui supportait depuis longtemps cette infortune, maintenant se voyait contraint de la révéler  
 94. à l'empereur et de souiller ses oreilles de ces horreurs. Et pourtant, quels mauvais traitements avaient-ils supportés de son fait ? En quoi pouvaient-ils lui reprocher d'avoir été dur ? Comment était-il possible et juste de ne pas lui permettre de disposer d'un pouvoir qu'il n'avait acquis lui-même qu'à force de travaux et de périls, et de ne pas le laisser maître de le donner à qui il en jugeait digne ?  
 95. Ce pouvoir, il en faisait le prix de la piété filiale pour celui qui saurait se conduire envers lui de manière à mériter une telle récompense. Qu'il fût impie de leur part de se mêler de sa succession, c'était l'évidence : quiconque songe continuellement à devenir  
 96. roi escompte en même temps la mort de son père, puisqu'il ne lui est pas possible de régner autrement. Pour lui, tous les avantages que l'on confère à des rois désignés ou à des fils de roi, il les en avait comblés : dignités, serviteurs, luxe ; il leur avait même  
 97. procuré les unions les plus brillantes en mariant l'un à la fille de sa sœur et l'autre, Alexandre, à la fille du roi Archélaüs. Par dessus tout, après une telle conduite de leur part, il n'avait pas exercé  
 98. contre eux l'autorité dont il était investi ; il les avait menés devant l'empereur. leur commun bienfaiteur, se dépouillant de

1. D'après *Guerre*, § 452, Hérode n'amène en Italie que l'un des deux princes, Alexandre (T.R.).

- tous les droits d'un père victime d'une impiété, d'un roi victime d'un complot, pour se présenter au jugement sur un pied d'égalité avec eux. Il suppliait pourtant l'empereur de ne pas le laisser complètement sans vengeance et de ne pas le forcer à vivre dans les plus grandes craintes : à quoi leur servirait-il de voir la lumière du jour après ce qu'ils avaient projeté, s'ils échappaient au châtiement, ayant tout osé et méritant de tout subir ?
100. 2. Voilà ce qu'Hérode imputa non sans émotion à ses fils devant l'empereur, et pendant qu'il parlait encore, les jeunes gens versaient des pleurs et se montraient bouleversés ; mais ce fut encore pis quand Hérode cessa de parler, car si leur conscience leur assurait qu'ils étaient innocents d'une telle impiété, ils jugeaient avec raison difficile de réfuter les accusations portées par leur père, parce qu'il était indécent en l'occurrence de parler librement et de chercher à le convaincre d'avoir toujours été égaré par la violence et la précipitation. De là leur embarras de parler, leurs larmes et leurs gémissements qui firent pitié ; car ils craignaient, s'ils se taisaient, de sembler gênés par la conscience de leur culpabilité et ils ne trouvaient pas facilement le moyen de se disculper, à cause de leur jeunesse et de leur désarroi. Mais l'empereur, remarquant leur état, comprit que leur hésitation venait non pas de la conscience qu'ils avaient de leur perversité, mais bien de leur inexpérience et de leur retenue. Les assistants étaient saisis de pitié pour eux et ils émurent aussi leur père d'une sincère affliction.
104. 3. Une fois qu'ils virent quelque bienveillance en lui et chez l'empereur, que des autres assistants les uns pleuraient avec eux et que tous compatissaient à leurs maux, l'un des fils, Alexandre, implora son père et tenta de se disculper : « O mon père, dit-il, ton affection envers nous se manifeste même dans ce procès, car si tu avais médité contre nous un acte de rigueur, tu ne nous aurais pas menés vers le protecteur du monde entier. Comme roi et comme père tu avais toute liberté de punir des coupables ; nous amener à Rome et prendre un pareil témoin, c'est l'acte de quelqu'un qui voulait notre salut ; personne, s'il a décidé de tuer un autre, ne le mène dans un sanctuaire ou dans un temple. Mais notre situation à nous est bien

- pire : nous ne pourrions être si criminels envers encore de mourir innocent si la vérité parlant librement heureux de te persuader au contraire est si forte faudrait voir en suspecter porter une accusation souvenir de notre mémoire présents par nos malheurs lieux communs et qu'une manière. Rien n'empêche la mère est morte, de contre leur père. Mais d'un crime si impie. C'est de si évident que même Quelqu'un peut-il nous avoir piré avec nos compagnons contre toi ? Cependant déjà été inventé par la c'est chose pénible dans et le pouvoir que tu déesses pour les plus pervers la aucun forfait. Personne aux calomnies, comme veut pas nous écouter licence ? Oui, mais non mais contre ceux qui lions pas <sup>1</sup>. L'un de nous parce qu'on l'avait fait insultée par des gens insavants aux mains de nous avons les honneurs de

1. οὐδ' εἴ τι μὴ λελάττητο

impiété, d'un roi victime  
ent sur un pied d'égalité  
de ne pas le laisser com-  
e forcer à vivre dans les  
rait-il de voir la lumière  
ils échappaient au châti-  
ubir ?

émotion à ses fils devant  
e, les jeunes gens versaient  
; mais ce fut encore pis  
r conscience leur assurait  
piété, ils jugeaient avec  
portées par leur père, parce  
rler librement et de cher-  
égaré par la violence et la  
rler, leurs larmes et leurs  
signaient, s'ils se taisaient,  
r culpabilité et ils ne trou-  
culper, à cause de leur jeu-  
eur, remarquant leur état,  
pas de la conscience qu'ils  
eur inexpérience et de leur  
itié pour eux et ils émurent

veillance en lui et chez l'em-  
s pleuraient avec eux et que  
des fils, Alexandre, implora  
on père, dit-il, ton affection  
procès, car si tu avais mé-  
nous aurais pas menés vers  
roi et comme père tu avais  
nous amener à Rome et  
quelqu'un qui voulait notre  
autre, ne le mène dans un  
re situation à nous est bien

- pire : nous ne pourrions supporter de survivre si nous croyions avoir été si criminels envers un tel père. Et peut-être serait-il moins dur
108. encore de mourir innocents que de vivre soupçonnés de crime. Mais si la vérité parlant librement peut se faire écouter, nous serons heureux de te persuader et d'échapper au danger ; si la calomnie au contraire est si forte, à quoi nous sert la lumière du soleil, qu'il nous
105. faudrait voir en suspects ? Dire que nous aspirons à la royauté, c'est porter une accusation facile contre des jeunes gens ; ajouter le souvenir de notre mère infortunée, c'est aggraver nos malheurs
110. présents par nos malheurs anciens. Considère que ce sont-là des lieux communs et qu'on peut insinuer contre tous de la même manière. Rien n'empêchera, en effet, un roi, s'il a de jeunes fils dont la mère est morte, de les soupçonner tous de vouloir comploter contre leur père. Mais un soupçon ne suffit pas quand il s'agit
111. d'un crime si impie. Que quelqu'un dise si nous avons rien tenté de si évident que même l'incroyable en prenne quelque créance. Quelqu'un peut-il nous convaincre d'avoir préparé du poison, conspiré avec nos compagnons, corrompu des serviteurs, écrit une lettre
112. contre toi ? Cependant il est des cas où chacun de ces crimes a déjà été inventé par la calomnie sans qu'il se soit produit. En effet, c'est chose pénible dans un royaume qu'une maison royale désunie, et le pouvoir que tu declares la récompense de la piété est souvent pour les plus pervers la cause d'espairs qui ne les font reculer devant
113. aucun forfait. Personne donc ne nous convaincra de crime ; quant aux calomnies, comment en serions-nous absous par celui qui ne veut pas nous écouter ? Avons-nous parlé avec un peu trop de licence ? Oui, mais non point contre toi — c'eût été impie — mais contre ceux qui ne se taisaient point même si nous ne par-
114. lions pas <sup>1</sup>. L'un de nous a-t-il pleuré notre mère ? Ce n'était pas parce qu'on l'avait fait mourir, mais parce qu'une fois morte elle était insultée par des gens indignes. Nous désirons le pouvoir que nous
115. savons aux mains de notre père ? Dans quelle intention ? Si nous avons les honneurs des rois — et nous les avons — quelle peine

1. οὐδ' εἴ τι μὴ λελάττητο *Niese* (οὐδ' ἔτι λελάττητο *Codd*).

- inutile ! Si nous ne les avons pas, ne pouvons-nous les espérer ? Pouvions-nous présumer nous emparer de la royauté après t'avoir tué, nous qui, après un tel acte, ne trouverions plus de terre où marcher, ni de mer où naviguer ? La piété de tous tes sujets, la religion de tout le peuple supporteraient-elles que des parricides prissent l'empire et entrassent dans le temple très saint que tu as construit ?
116. Et si même nous avons méprisé les autres, quel meurtrier pourrait rester impuni du vivant de l'empereur ? Non, tu n'as pas engendré des fils aussi impies ni aussi fous, mais peut-être des fils trop infortunés pour que tu sois heureux. Si tu n'as pas de griefs précis et ne découvres aucun complot, qu'est-ce qui suffirait à te faire croire à une telle impiété ? La mort de notre mère ? mais son sort ne pouvait que nous donner à réfléchir et non nous surexciter. Nous voudrions nous défendre plus longuement encore, mais le néant ne comporte aucune réfutation. C'est pourquoi devant l'empereur, maître suprême et notre arbitre en la circonstance, voici l'arrangement que nous proposons : si tu reprends à notre égard, comme l'exige la vérité, des sentiments de confiance, mon père, nous vivrons, bien que sans joie, car c'est une dure chose qu'être accusés de grands crimes même faussement. Mais s'il te reste quelque soupçon, continue à prendre tes précautions<sup>1</sup>; quant à nous, nous nous ferons justice à nous-mêmes, car la vie ne nous est pas assez précieuse pour la garder au détriment de qui nous l'a donnée »<sup>2</sup>.
121. 4. Pendant qu'Alexandre parlait ainsi, l'empereur qui, dès l'origine, n'avait pas ajouté foi à cette terrible accusation, se sentait encore plus retourné et regardait avec insistance Hérode qu'il voyait également ébranlé. Tous les assistants étaient anxieux et
122. les rumeurs répandues dans la cour rendaient le roi odieux. Car l'in vraisemblance de l'accusation, la pitié qu'inspiraient des adolescents dans la fleur de l'âge et de la beauté physique, leur atti-

1. εὐλαβείη Dindorf : εὐσεβείη Codd.

2. On remarquera dans ce discours l'absence de toute attaque contre Antipater, alors que le résumé beaucoup plus succinct de *Guerre* (§ 453) y fait allusion.

- raient la sympathie d'avec adresse et bon sens ; ils pleuraient avec humilité, mais ils en avaient à force de se persuader une histoire plausible, fautive même besoin d'une émotion nonça que les jeunes gens au crime dont on en ne se comportant être accusés. Il exhorte à concilier avec ses fils donner ainsi ses enfants, ils pourraient exciter leur affection vaincre leur tendance réciproquement un pl il fit signe aux deux au pied de leur père brassa au milieu de la lade, si bien qu'aucun ter à l'émotion.
127. 5<sup>1</sup>. Alors, après a ensemble, accompagn leur réconciliation. Le de trois cents talents offrait au peuple roma du revenu des mines de l'autre moitié ; il l et de résidence et lui l au trône celui de ses tous cet honneur en le rode voulait le faire à

1. Section 5 = *Guerre*, I

pouvons-nous les espérer ?  
 de la royauté après t'avoir  
 erions plus de terre où mar-  
 e tous tes sujets, la religion  
 que des parricides prissent  
 s saint que tu as construit ?  
 res, quel meurtrier pourrait  
 ? Non, tu n'as pas engendré  
 peut-être des fils trop infor-  
 n'as pas de griefs précis et  
 qui suffirait à te faire croire  
 mère ? mais son sort ne pou-  
 nous surexciter. Nous vou-  
 t encore, mais le néant ne  
 ourquoi devant l'empereur,  
 circonstance, voici l'arrange-  
 rends à notre égard, comme  
 confiance, mon père, nous  
 e dure chose qu'être accusés  
 Mais s'il te reste quelque  
 précautions<sup>1</sup>; quant à nous,  
 nes, car la vie ne nous est  
 i détrimet de qui nous l'a  
 si, l'empereur qui, dès l'ori-  
 errible accusation, se sentait  
 avec insistance Hérode qu'il  
 assistants étaient anxieux et  
 rendaient le roi odieux. Car  
 pitié qu'inspiraient des ado-  
 la beauté physique, leur atti-  
 ence de toute attaque contre Anti-  
 succinet de *Guerre* (§ 453) y fait

- raient la sympathie de tous, surtout quand Alexandre eut répondu avec adresse et bon sens. Eux-mêmes n'avaient plus la même attitude ; ils pleuraient encore et restaient penchés vers la terre avec
123. humilité, mais ils entrevoyaient un espoir meilleur, et le roi qui, à force de se persuader lui-même, croyait avoir prononcé un réquisitoire plausible, faute d'avoir réussi à les confondre, avait lui-
124. même besoin d'une excuse. L'empereur, après un court délai, prononça que les jeunes gens, même s'ils semblaient tout à fait étrangers au crime dont on les accusait, avaient du moins fait une faute en ne se comportant pas envers leur père de manière à ne pouvoir
125. être accusés. Il exhorta Hérode à bannir tout soupçon et à se réconcilier avec ses fils ; en effet, il n'était pas juste même de soupçonner ainsi ses enfants et, d'autre part, en changeant de dispositions, ils pourraient non seulement effacer le passé, mais encore exciter leur affection mutuelle, quand les uns et les autres, pour vaincre leur tendance au soupçon, feraient effort pour se témoigner
126. réciproquement un plus grand zèle. Pendant cette admonestation, il fit signe aux deux jeunes gens. Comme ils voulaient tomber au pied de leur père pour le prier, celui-ci, les devançant, les embrassa au milieu de leurs pleurs en leur donnant tour à tour l'accolade, si bien qu'aucun des assistants, libre ou esclave, ne put résister à l'émotion.
127. <sup>5</sup> <sup>1</sup>. Alors, après avoir remercié l'empereur, tous s'en allèrent ensemble, accompagnés d'Antipater qui feignait de se réjouir de
128. leur réconciliation. Les jours suivants Hérode fit don à l'empereur de trois cents talents pour les spectacles et les distributions qu'il
129. offrait au peuple romain. L'empereur lui donna en retour la moitié du revenu des mines de cuivre de Chypre et lui confia la gestion de l'autre moitié ; il lui offrit en outre force présents d'hospitalité et de résidence et lui laissa la liberté de désigner pour lui succéder au trône celui de ses enfants qu'il choisirait, ou de leur conférer à tous cet honneur en le divisant par parties égales ; et comme Hérode voulait le faire à l'instant, l'empereur s'y opposa, ne voulant

1. Section 5 = *Guerre*, I, 455-466, où le discours d'Hérode est plus développé.

pas que de son vivant il ne restât pas le maître de son royaume et de ses fils.

130. 6. Ensuite Hérode reprit le chemin de la Judée. Pendant son absence, les gens de Trachône <sup>1</sup>, qui formaient une partie importante de son empire, s'étaient révoltés, mais les généraux laissés sur place par le roi les vainquirent et les réduisirent de nouveau à l'obéissance.
131. Quant à Hérode, naviguant avec ses fils, il arriva en Cilicie à Aïousa, ville qui a reçu maintenant le nom de Sébaste, et y trouva le roi de Cappadoce Archélaüs. Celui-ci l'accueillit avec affabilité, joyeux de le voir réconcilié avec ses fils, et qu'Alexandre, qui avait épousé sa fille, eût dissipé les accusations. Ils se firent mutuellement des cadeaux dignes de rois <sup>2</sup>. De là Hérode regagna la Judée et, entrant dans le temple, y parla des événements de son voyage : il exposa notamment les marques de bienveillance qu'il avait reçues de l'empereur et fit connaître en détail tous ceux de ses actes dont
133. il jugeait utile d'informer le public. Enfin il termina en admonestant ses fils et en invitant les courtisans et le reste du peuple à la concorde. Il désigna pour régner après lui ses fils dans l'ordre suivant : en premier lieu Antipater, puis les fils de Mariamme,
134. Alexandre et Aristobule <sup>3</sup>; pour le présent, il invita tout le monde à ne regarder que lui comme leur roi et leur maître à tous, car il n'était ni incommodé par la vieillesse, période de la vie qui donne le plus d'expérience pour gouverner, ni dépourvu de tous les moyens nécessaires pour régir son royaume et commander à ses fils. Quant aux officiers et aux soldats, pourvu qu'ils le regardassent comme leur seul chef, il leur promit qu'ils auraient une vie sans souci
135. et que lui et eux se procureraient une mutuelle félicité. Ayant ainsi parlé, il leva l'assemblée ; son discours avait été agréable à

1. Chef-lieu de la Trachonitide, au nord-ouest du Haouran.

2. D'après *Guerre*, § 456, Archélaüs, par ses lettres à Rome, avait contribué à l'accommodement. Il accompagna Hérode jusqu'à Zéphyron et lui fit des présents s'élevant à 30 talents.

3. Il semble être question ici d'un ordre de succession, tandis que *Guerre* § 458 indique un partage entre les trois princes.

maître de son royaume et

de la Judée. Pendant son  
 aient une partie importante  
 es généraux laissés sur place  
 rent de nouveau à l'obéis-  
 ses fils, il arriva en Cilicie à  
 om de Sébaste, et y trouva  
 l'accueillit avec affabilité,  
 , et qu'Alexandre, qui avait  
 ons. Ils se firent mutuelle-  
 Hérode regagna la Judée et,  
 événements de son voyage :  
 nveillance qu'il avait reçues  
 tous ceux de ses actes dont  
 n il termina en admonestant  
 le reste du peuple à la con-  
 ni ses fils dans l'ordre sui-  
 puis les fils de Mariamme,  
 ent, il invita tout le monde à  
 t leur maître à tous, car il  
 période de la vie qui donne  
 dépourvu de tous les moyens  
 commander à ses fils. Quant  
 u'ils le regardassent comme  
 uraient une vie sans souci  
 me mutuelle félicité. Ayant  
 discours avait été agréable à

uest du Haouran.

es lettres à Rome, avait contribué  
 e jusqu'à Zéphyron et lui fit des

de succession, tandis que *Guerre*  
 ces.

la plupart des auditeurs, mais non à tous, car déjà, en raison des rivalités et des espérances qu'il avait provoquées chez ses fils, il se dessinait des vagues d'agitation <sup>1</sup> et force désirs de nouveautés.

1. Nous lisons avec Niese μεμπετόριστο (νενοτέριστο Codd).



1. *Dédicace de Césarée Sébaste.* — 2. *Fondations de villes.* — 3. *Libéralités d'Hérode.* — 4. *Explication des contrastes dans le caractère d'Hérode.*

136. 1. Vers ce temps fut achevée Césarée Sébaste qu'Hérode construisait : tout l'ouvrage fut mené à bonne fin en dix ans ; la date d'achèvement fut fixée à la vingt-huitième année du règne<sup>2</sup>, dans la cent
137. quatre-vingt douzième Olympiade. Il y eut aussitôt pour la dédicace une grande fête et des préparatifs très coûteux. Le roi avait annoncé un concours de musique et de jeux athlétiques ; il avait préparé une grande quantité de gladiateurs et de fauves, une course de chevaux et force ornements luxueux venus de Rome et d'autres
138. pays. Il dédia ce spectacle à l'empereur, en décidant de le faire célébrer tous les quatre ans. L'empereur régla sur ses ressources personnelles tous les frais de cette pompe, afin de rehausser encore
139. l'éclat de sa magnificence ; l'Impératrice Julia<sup>3</sup> lui envoya en outre sur ses propres revenus beaucoup de choses les plus appréciées dans son pays, de sorte que le total de la dépense estimée ne s'éleva
140. pas à moins de cinq cents talents. Comme une grande foule était réunie dans la ville pour le spectacle, ainsi que des ambassades envoyées par les peuples en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus d'Hérode, il accueillit tous ces gens, les logea, les reçut à sa

1. = *Guerre*, I, 415.  
2. 10 av. J.-C.  
3. Livie.

- table, leur offrit des  
plaisir des spectacl  
141. teux, si bien que sa  
çait, dans tout ce qu  
avait déjà vu avan  
répétaient souvent  
sa magnificence, car  
toute la Syrie et de l  
142. 2.<sup>1</sup> Après cette as  
la plaine appelée Cap  
et une terre très pro  
de la ville même e  
143. de grands arbres. Il  
son père Antipater.  
portant le nom de s  
144. force de sa position  
frère Phasaël un très  
en élevant au-dessus  
et qu'il nomma Pha  
145. ville et son nom ra  
une ville qui portai  
richo quand on se d  
ronnante, naguère  
des habitants ; et il  
146. 3.<sup>3</sup> Il serait imposs  
Hérode combla les  
toutes les régions où  
sont les liturgies, le  
pour l'achèvement d  
147. fonds, qu'Hérode se  
et les plus remarqua

1. *Guerre*, I, 417-418.  
2. Entre Césarée et  
3. *Guerre*, I, 422-428.

- table, leur offrit des fêtes continuelles. Le jour, l'assemblée avait le plaisir des spectacles; la nuit, des divertissements d'un luxe coûteux, si bien que sa générosité devint fameuse. En effet, il s'efforçait, dans tout ce qu'il organisait, de dépasser en splendeur ce qu'on avait déjà vu avant lui. On dit même que l'empereur et Agrippa répétaient souvent que le pouvoir d'Hérode ne correspondait pas à sa magnificence, car il aurait fallu, pour agir ainsi, être le roi de toute la Syrie et de l'Égypte.
141. **2.**<sup>1</sup> Après cette assemblée et ces fêtes, il fonda une autre ville dans la plaine appelée Capharsaba<sup>2</sup>, après avoir choisi un lieu bien irrigué et une terre très propre à la végétation, car un fleuve coulait autour de la ville même et celle-ci était entourée d'une très belle forêt
143. de grands arbres. Il nomma cette ville Antipatris, en l'honneur de son père Antipater. Il fonda aussi, au delà de Jéricho, une localité portant le nom de sa mère, Cypros, à la fois remarquable par la
144. force de sa position et l'agrément des habitations. Il édifia à son frère Phasaël un très beau monument en souvenir de son affection, en élevant au-dessus de sa capitale une tour égale à celle du Phare et qu'il nomma Phasaël; elle devait contribuer à la sécurité de la
145. ville et son nom rappeler le souvenir du défunt. Il fonda encore une ville qui portait le prénom de son frère dans la vallée de Jéricho quand on se dirige vers le nord, si bien que la contrée environnante, naguère déserte, fut rendue plus fertile par le travail des habitants; et il nomma cette ville Phasaëlis.
146. **3.**<sup>3</sup> Il serait impossible d'énumérer tous les autres bienfaits dont Hérode combla les villes, tant en Syrie qu'en pays grec et dans toutes les régions où il lui advint de séjourner; en effet, nombreuses sont les liturgies, les constructions d'intérêt public, les donations pour l'achèvement de travaux utiles, après épuisement des premiers
147. fonds, qu'Hérode semble avoir prodigués. Voici les plus grandes et les plus remarquables de ses œuvres. Il releva pour les Rhodiens

1. *Guerre*, I, 417-418.

2. Entre Césarée et Jérusalem, près d'Apollonia.

3. *Guerre*, I, 422-428, où l'énumération des villes gratifiées est plus complète.

ndations de villes. — 3. Li-  
des contrastes dans le ca-

ébaste qu'Hérode construi-  
a en dix ans; la date d'achè-  
née du règne<sup>2</sup>, dans la cent  
eut aussitôt pour la dédi-  
s très coûteux. Le roi avait  
e jeux athlétiques; il avait  
eurs et de fauves, une course  
x venus de Rome et d'autres  
en décidant de le faire célé-  
régla sur ses ressources per-  
pe, afin de rehausser encore  
e Julia<sup>3</sup> lui envoya en outre  
choses les plus appréciées  
la dépense estimée ne s'éleva  
omme une grande foule était  
ainsi que des ambassades en-  
ce des bienfaits qu'ils avaient  
gens, les logea, les reçut à sa

- le temple Pythien à ses propres frais et leur donna beaucoup de talents d'argent pour construire des vaisseaux ; aux habitants de Nicopolis, ville fondée par l'empereur près d'Actium, il accorda une
148. contribution pour la plupart de leurs édifices publics ; aux habitants d'Antioche, la principale ville de Syrie, qu'une large avenue traverse dans toute sa longueur, il offrit des portiques la bordant des deux côtés, et pava la partie découverte de la voie en pierres polies, contribuant ainsi singulièrement à la beauté de la ville et à
149. la commodité des habitants. Quant aux jeux Olympiques, que l'absence de ressources avait rendus bien indignes de leur nom, il en accrut l'éclat en leur assignant des revenus et il rehaussa la dignité de cette réunion religieuse tant pour les sacrifices que pour les autres cérémonies ; en reconnaissance de cette libéralité, il fut inscrit par les Eléens comme agonothète perpétuel.
150. 4. Il est arrivé aux autres historiens de s'étonner de la diversité des penchants naturels d'Hérode. Lorsque nous considérons ses dons et les bienfaits qu'il a prodigués à tous les hommes, il n'y a pas moyen que même ceux qui l'estiment le moins refusent de
151. lui reconnaître une nature très généreuse ; mais si l'on considère ses rigueurs et ses iniquités à l'égard de ses sujets et de ses proches, si l'on observe combien son caractère a été dur et inexorable, on le juge nécessairement comme un être féroce et étranger à tout sentiment de modération. On en conclut qu'il y avait en lui comme deux volontés différentes et contradictoires. Quant à moi, je suppose que des traits si divers procèdent d'une
153. seule et même cause. En effet, comme il était avide de gloire et dominé par cette passion, il était incité à la prodigalité dès qu'il concevait l'espoir de laisser un grand souvenir à la postérité
154. ou d'obtenir immédiatement une bonne renommée. Mais parce qu'il dépensait au delà de ses ressources, il était forcé de se montrer dur envers ses sujets. La multiplicité même de ses prodigalités
155. faisait de lui un percepteur cruel ; ayant conscience que ses injustices envers ses sujets provoquaient leur haine, il jugeait difficile de réparer ses fautes — ce qui eût compromis ses revenus — et, bien au contraire, il rendait à ses sujets haine pour haine, tirant même

156. de leur malveillance et de ce qui concerne ses familles et ses rôles en se reconnaissant coupable de trouble contre son peuple et cessait de châtier à la fois ses ennemis, ne reculant devant rien.
157. seul honoré. Ce qui prouve que ce sont les hommages qu'il reçoit de ses autres amis ; car c'était à eux seuls qu'il voulait honorer ce qu'il croyait de lui-même.
158. même. Mais le peuple n'était-il guère en faveur de lui et a l'habitude d'aimer ceux qui n'était-il guère en faveur de lui.
159. l'ambition par des spectacles. Telle me paraît la raison de son ambition familiers et de ses contradictions envers des étrangers et ceux

156. de leur malveillance une nouvelle occasion de remplir ses coffres. En ce qui concerne ses familiers, si l'un d'eux ne le flattait pas en paroles en se reconnaissant son esclave ou paraissait exciter quelque trouble contre son pouvoir, il était incapable de se maîtriser ; il ne cessait de châtier à la fois ses parents et ses « amis » autant que ses ennemis, ne reculant devant aucune rigueur parce qu'il voulait être
157. seul honoré. Ce qui prouve que c'était là sa passion la plus forte, ce sont les hommages qu'il multipliait envers l'empereur, Agrippa et ses autres amis ; car c'étaient les honneurs accordés par lui à de plus puissants qu'il voulait se voir rendre à lui-même, et en leur donnant ce qu'il croyait de mieux, il montrait son désir d'être traité de
158. même. Mais le peuple juif, lui, est incliné par sa loi à haïr ces choses et a l'habitude d'aimer la justice plutôt que la gloriole ; aussi n'était-il guère en faveur auprès d'Hérode, dont il ne pouvait flatter
159. l'ambition par des statues, des temples et des dédicaces analogues. Telle me paraît la raison des violences d'Hérode à l'égard de ses familiers et de ses conseillers, aussi bien que de ses bienfaits envers des étrangers et ceux qui ne le touchaient en rien.



- être remises aux receveurs de cette ville ; qu'ils ne seraient pas astreints à donner caution le jour du sabbat ni le jour précédent à partir de la neuvième heure. Si quelqu'un est pris en flagrant délit de vol de leurs livres saints ou de leur argent sacré, soit dans une synagogue soit dans une salle de réunion, qu'il soit considéré comme un voleur sacrilège et que ses biens soient confisqués au profit du trésor public des Romains. Quant au décret que les Juifs ont rendu en mon honneur pour la piété que je témoigne à tous les hommes, et en l'honneur de C. Marcius Censorinus<sup>1</sup>, j'ordonne qu'il soit affiché avec le présent édit, dans l'emplacement très insigne qui m'a été consacré par le Koinon de l'Asie à Ancyre. Si quelqu'un transgresse une des prescriptions ci-dessus, il subira un châtement sévère ». Gravé sur une stèle dans le temple de l'empereur<sup>2</sup>.
166. **3.** « César à Norbanus Flaccus<sup>3</sup>, salut. Les Juifs de quelque lieu que ce soit, qui ont depuis longtemps l'habitude de recueillir des contributions sacrées pour les envoyer à Jérusalem, doivent pouvoir le faire sans empêchement ».
167. Voilà ce qui concerne César (Auguste).
- 4.** Agrippa, lui aussi, écrivit en faveur des Juifs dans les termes suivants : « Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Ephèse, salut. Je veux que la gestion et la garde des contributions sacrées, rassemblées pour le temple de Jérusalem, soient assurées par les Juifs d'Asie-Mineure conformément à leurs lois nationales. Je veux que ceux qui auront volé l'argent sacré<sup>4</sup> des Juifs soient arrachés même des lieux d'asile où ils se seraient réfugiés et livrés aux Juifs au même titre que les auteurs de vols sacrilèges. J'ai également écrit au préteur Silanus que nul ne doit forcer les Juifs à donner caution le jour du sabbat. »

1. Consul en 8 av. J.-C., proconsul d'Asie en 2 ap. J.-C. Horace lui avait dédié la 8<sup>e</sup> Ode du livre III.

2. Il s'agit du temple consacré à Ancyre par les délégués des *Civitates Asiae, Romae et Augusto*.

3. Consul en 38 av. J.-C., triompha de l'Espagne en 34, plus tard proconsul d'Asie. C'est en cette qualité qu'il a reçu ce rescrit.

4. *χρῆματα* de la plupart des mss. et non *γρῆματα* (P).

169. 5. « Marcus Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple de Cyrène, salut. Les Juifs de Cyrène<sup>1</sup>, en faveur desquels Auguste a déjà écrit au préteur Flavius qui gouvernait alors la Libye et aux autres magistrats de la province, afin qu'il puissent envoyer sans empêchement leurs contributions sacrées à Jérusalem selon leurs coutumes ancestrales, se sont présentés à moi parce qu'ils sont molestés par quelques délateurs et empêchés d'envoyer cet argent, sous le prétexte faux qu'ils devraient certains impôts. J'ordonne qu'on remette tout dans l'état antérieur sans les inquiéter en rien, et si de l'argent sacré a été enlevé dans certaines villes, j'ordonne que les gens chargés de ce prélèvement en fassent réparation aux Juifs de ces endroits. »
170. 6. <sup>2</sup> « C. Norbanus Flaccus proconsul aux magistrats et au conseil de Sardes, salut. L'empereur m'a écrit pour défendre qu'on empêchât les Juifs d'envoyer à Jérusalem les sommes, quelles qu'elles soient, qu'ils ont l'habitude de recueillir à cet effet selon leur coutume nationale. Je vous ai donc écrit pour que vous sachiez que l'empereur et moi le voulons ainsi. »
171. 7. Le proconsul Julius Antonius <sup>3</sup> écrivit également : « Aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Ephèse, salut. Les Juifs résidant en Asie, pendant que je rendais la justice à Ephèse aux ides de Février, m'ont fait connaître que César Auguste et Agrippa leur avaient accordé de suivre leurs propres us et coutumes, de percevoir sans empêchement les offrandes que chacun d'eux donne en contribution volontaire par piété pour la divinité... <sup>4</sup> et de pouvoir les escorter.
172. Ils me demandaient de confirmer par ma propre décision les faveurs conférées par Auguste et Agrippa. Je veux donc que vous sachiez

1. La Cyrénaïque unie à la Crète dépendait d'Agrippa, chargé spécialement des affaires d'Orient. Le préteur Flavius désigné comme « gouverneur de Libye » est évidemment le propréteur *Cretae et Cyrenaicae*.

2. Cette lettre, qui se rattache étroitement au document du § 166 et n'est précédée d'aucune introduction, doit avoir été changée de place (T.R.).

3. Fils de Marc-Antoine, consul en 10 av. J.-C., mort en 2 av. J.-C. Horace lui dédia la deuxième Ode du livre IV.

4. Lacune de quelques mots.

- que selon les volontés  
vivre et d'agir sans  
cestrales. »
174. 8. J'ai jugé nécessa  
de notre histoire sont s  
que dès le début nous  
que les magistrats ne  
ancestrales et que no  
175. religion et à honorer l  
pour nous réconcilier  
176. implantées parmi les s  
aucun peuple qui ait  
177. ville, il y a beaucoup  
cultiver pour tous les  
ou barbares ; or, c'est  
nos lois qui, si nous les  
178. veillants et affectueu  
nous avons droit à mē  
faut pas croire que la  
différence des coutume  
c'est là un bien commu  
sation humaine. Mais j

1. Texte altéré, nous tr

que selon les volontés d'Auguste et d'Agrippa je leur permets de vivre et d'agir sans entraves conformément à leurs coutumes ancestrales.»

174. 8. J'ai jugé nécessaire de donner ces textes, puisque mes annales de notre histoire sont surtout destinées aux Grecs, pour leur montrer que dès le début nous avons été traités de la façon la plus honorable, que les magistrats ne nous ont pas empêchés de pratiquer nos lois ancestrales et que nous fûmes au contraire aidés à observer notre religion et à honorer Dieu. Si je mentionne souvent ces faits, c'est pour nous réconcilier les autres peuples en déracinant les haines implantées parmi les sots chez eux comme chez nous. Car il n'y a aucun peuple qui ait toujours les mêmes lois ; même de ville à ville, il y a beaucoup de diversité. Mais la justice est très utile à cultiver pour tous les hommes pareillement, qu'ils soient Hellènes ou barbares ; or, c'est d'elle que tiennent le plus grand compte nos lois qui, si nous les observons intégralement, nous rendent bienveillants et affectueux envers tous les hommes. C'est pourquoi nous avons droit à même traitement de la part des autres et il ne faut pas croire que la différence des nationalités se résume dans la différence des coutumes, mais dans la rivalité pour la vertu <sup>1</sup>, car c'est là un bien commun à tous et seul capable de sauver la civilisation humaine. Mais je reprends le fil de mon histoire.

1. Texte altéré, nous traduisons au jugé (T.R.).

conseil et au peuple de  
ar desquels Auguste a  
alors la Libye et aux  
puissent envoyer sans  
Jérusalem selon leurs  
moi parce qu'ils sont  
s d'envoyer cet argent,  
ains impôts. J'ordonne  
s les inquiéter en rien,  
taines villes, j'ordonne  
fassent réparation aux

magistrats et au conseil  
r défendre qu'on empê-  
somes, quelles qu'elles  
cet effet selon leur cou-  
r que vous sachiez que

égalemeut : « Aux magis-  
tut. Les Juifs résidant en  
hèse aux ides de Février,  
et Agrippa leur avaient  
tumes, de percevoir sans  
ux donne en contribution  
t de pouvoir les escorter.  
propre décision les faveurs  
ix donc que vous sachiez

Agrippa, chargé spécialement  
gné comme « gouverneur de  
et *Cyrenicae*.  
u document du § 166 et n'est  
changée de place (T.R.).  
C., mort en 2 av. J.-C. Horace



VII

1. *Hérode ouvre le sépulcre de David.* — 2. *Aggravation de ses malheurs domestiques.* — 3-5. *Calomnies de Phéroras.* — 6. *Aventures de Salomé et de l'Arabe Syllaios.* — *Réconciliation du roi avec Phéroras.*

179. 1. Hérode, qui faisait de grandes dépenses à la fois pour l'extérieur et l'intérieur de son royaume, avait appris assez vite<sup>1</sup> que le roi Hyrcan, un de ses prédécesseurs, avait ouvert le tombeau de David<sup>2</sup> et y avait pris trois mille talents, mais qu'il en restait bien davantage, de quoi suffire largement à ses dépenses somptuaires.
180. Depuis longtemps il projetait cette entreprise. Ayant donc fait ouvrir de nuit le tombeau, il y entra, en prenant soin que la ville le sût le moins possible, mais en se faisant accompagner des plus sûrs
181. de ses amis. Il ne trouva pas, comme Hyrcan, des sommes d'argent mises en réserve, mais beaucoup d'ornements d'or et de bijoux, qu'il enleva tous. Il s'efforça, pour faire une recherche plus approfondie, de s'avancer plus à l'intérieur et jusqu'aux sarcophages qui
182. renfermaient les corps de David et de Salomon. Mais deux de ses gardes périrent par l'effet d'une flamme qui, à ce qu'on raconte, jaillit de l'intérieur à leur entrée; lui-même se retira épouvanté. Comme monument expiatoire de sa terreur, il éleva à la porte du
183. sépulcre un monument de marbre blanc d'un grand prix. Nicolas l'historien, son contemporain, mentionne bien cette construction,

1. ἐν τάλιον. mots altérés ou déplacés.

2. Voir *Antiq.* VII, 393; XIII, 249; *Guerre*, I, 61.

- mais non pas la des  
dait compte que ce  
générale, c'est ainsi  
184. comme il vivait da  
il a écrit pour le ser  
tait à sa gloire et e  
ment injustes, ou e  
185. C'est ainsi que, vo  
fils, perpétré par le  
il a fausement ac  
complot. Dans tou  
outre mesure les a  
186. forfaits. D'ailleurs,  
car ce n'est pas une  
187. qu'il composait. Ma  
aux rois Asmonés  
pourvu de la prêt  
de mentir à leur s  
justice; car si nou  
qui règnent encor  
n'a pas laissé de le  
188. 2. <sup>2</sup> Par suite de  
de jour en jour p  
soit que la colère  
il souffrait précéc  
rables, soit que le  
qu'on se persuada  
189. Il se produisit, en  
190. civile et des haine  
campagne était t  
habile à les envelo  
sant souvent min

1. Trois mots inc

2. Section 2-3 =

- mais non pas la descente du roi dans le tombeau, parce qu'il se rendait compte que cet acte lui faisait peu d'honneur. D'une manière générale, c'est ainsi qu'il en use constamment dans son ouvrage :
184. comme il vivait dans le royaume d'Hérode et était de ses familiers, il a écrit pour le servir et le flatter en ne racontant que ce qui importait à sa gloire et en travestissant beaucoup de ses actes manifestement injustes, ou en s'efforçant avec le plus grand soin de les cacher.
185. C'est ainsi que, voulant donner au supplice de Mariamme et de ses fils, perpétré par le roi avec tant de cruauté, une apparence spécieuse, il a faussement accusé la mère d'impudicité et les jeunes gens de complot. Dans tout le cours de son ouvrage, il n'a cessé d'exalter outre mesure les actions honnêtes du roi et d'excuser de même ses forfaits. D'ailleurs, comme je l'ai dit, on peut lui pardonner beaucoup, car ce n'est pas une histoire pour le public, mais un service pour le roi
187. qu'il composait. Mais nous, bien que par la naissance nous touchions aux rois Asmonéens et qu'à ce titre nous ayons été honoré et pourvu de la prêtrise, nous avons considéré comme déshonorant de mentir à leur sujet et nous exposons les faits avec sincérité et justice ; car si nous respectons beaucoup de descendants de ce roi, qui règnent encore, nous honorons avant eux la vérité qui...<sup>1</sup> n'a pas laissé de leur causer de la colère.
188. 2.<sup>2</sup> Par suite de cet attentat contre le tombeau, Hérode sembla de jour en jour plus malheureux dans ses affaires domestiques, soit que la colère divine se fût attachée à aggraver les maux dont il souffrait précédemment et à faire d'eux des calamités incurables, soit que la fortune lui livrât assaut avec tant d'à-propos qu'on se persuadait que ses malheurs résultaient de son impiété.
189. Il se produisit, en effet, à la cour des discordes dignes d'une guerre
190. civile et des haines entre ennemis qui rivalisaient de calomnies. La campagne était toujours dirigée par Antipater contre ses frères, habile à les envelopper d'accusations venues d'ailleurs, tout en faisant souvent mine de les excuser, afin que sa réputation de bien-

1. Trois mots incompréhensibles, lacune probable.

2. Section 2-3 = *Guerre*, I, 467-484, tableau plus détaillé.

- veillance lui valût la confiance du roi pour les entreprises qu'il méditait. De cette façon il avait circonvenu artificieusement son
191. père et passait pour le seul qui sacrifiât tout pour son salut. Le roi associa à Antipater Ptolémée, intendant de la couronne, et il délibérait avec la mère du premier sur les affaires les plus pressantes. En général ces personnes menaient tout ; elles pouvaient faire ce qu'elles voulaient ou exciter la colère du roi contre les autres au gré de leur
192. intérêt. Quant aux fils de Mariamme, ils s'irritaient davantage de jour en jour et, en raison de leur haute naissance, ils ne supportaient pas de se voir écartés et réduits à un rang peu honorable.
193. Pour leurs femmes, l'une, celle d'Alexandre, Glaphyra, fille d'Archélaüs, avait de la haine contre Salomé, à la fois par affection pour son mari et par arrogance envers la fille de Salomé, mariée à Aristobule et qu'elle s'indignait de voir jouir d'honneurs égaux aux siens.
194. 3. <sup>1</sup> Quand s'éleva ainsi cette deuxième cabale, Phéroras, frère du roi, tomba également dans le trouble, car il offrait de son côté des motifs particuliers de suspicion et de haine : il était, en effet, devenu épris d'une de ses esclaves et si follement dominé par sa passion pour cette créature qu'il dédaignait la fille du roi <sup>2</sup> qui lui avait été promise en mariage, pour ne penser qu'à la servante.
195. Hérode s'irritait de cette insulte, car il avait comblé son frère de bienfaits, lui avait fait partager la puissance royale et, ne se voyant
196. pas payé de retour, se croyait ouvertement outragé <sup>3</sup>. En présence de l'injustice de Phéroras, il donna sa fille au fils de Phasaël ; puis, après un certain laps de temps, pensant que la passion de Phéroras était déjà à son déclin, il lui fit des représentations au sujet de ses amours et l'invita à épouser sa deuxième fille nommée
197. Cypros. Ptolémée conseilla à Phéroras de cesser d'outrager son frère et de renoncer à son amour : c'était une honte que, dominé par une esclave, il se privât de l'affection du roi et devint pour lui
198. une cause d'inquiétude et un objet de haine. Phéroras, voyant que

1. VII, 3 à 5 = *Guerre*, I, 483-484.

2. Salampsio, fille de la première Mariamme.

3. *κὴν τῷ προσώπῳ δυστοχεῖν ᾤετο*, texte douteux.

- tel était son intérêt, parce qu'il avait obtenu le pardon après avoir été condamné ; il eût d'elle un enfant et proclama son nom ; il fixa le mariage à trente jours et, pendant plus
199. rien de commun avec elle pendant ces jours écoulés, il fut tellement irrité qu'il tint aucun de ses engagements.
200. Hérode en concevant une telle haine, lui échappait constamment et prenait pour prétexte de l'humiliation que n'y avait presque pas de jours sans ennui ; il n'entendait
201. et de ses plus chers amis et se voyait et mécontente contre les fils du roi et à sa fille, mariée à l'un des frères et à celui-ci l'affection conjuguée et dénoncer tous leurs entreprises et
202. dissentiments. Ainsi elle avait été et, d'autre part, rendait sa vie et
203. faire plaisir à sa mère, lui rappelaient le souvenir de son père et ne pouvaient détestaient leur père et ne pouvaient naient le pouvoir, de faire épouses des greffiers de vil
204. à leurs occupations actuelles et femmes, si par hasard ils venaient rares de leur mère, ils proclamaient ils les vêtiraient de guenille et
205. Tous ces propos étaient impropres et qui les apprenait avec peine et ne concorde ; mais les soupçons se grissaient de jour en jour et Hérode admonesta seulement ses enfants et se montra plus doux envers eux et sa colère devait s'exaspérer.

les entreprises qu'il artificieusement son pour son salut. Le roi a couronne, et il déli- les plus pressantes. En vaient faire ce qu'elles s autres au gré de leur s'irritaient davantage naissance, ils ne suppor- rang peu honorable. Glaphyra, fille d'Ar- fois par affection pour Salomé, mariée à Aris- l'honneurs égaux aux

cabale, Phéroras, frère e il offrait de son côté aine : il était, en effet, ement dominé par sa la fille du roi<sup>2</sup> qui lui nser qu'à la servante. it comblé son frère de royale et, ne se voyant nt outragé<sup>3</sup>. En pré- lle au fils de Phasaël ; ant que la passion de les représentations au deuxième fille nommée cesser d'outrager son ne honte que, dominé t roi et devint pour lui . Phéroras, voyant que

- tel était son intérêt, parce qu'auparavant déjà il avait obtenu son pardon après avoir été calomnié, renvoya la femme, bien qu'il eût d'elle un enfant et promit au roi d'épouser sa seconde fille ; il fixa le mariage à trente jours de là et donna sa foi qu'il n'avait plus rien de commun avec celle qu'il avait répudiée. Les trente jours écoulés, il fut tellement dominé par son amour qu'il ne tint aucun de ses engagements et se remit à vivre avec sa maîtresse. Hérode en conçut un chagrin visible et de la colère ; il lui échappait constamment des paroles à ce sujet et bien des gens prenaient prétexte de l'humeur du roi pour accuser Phéroras. Ainsi il n'y avait presque pas de jour ou d'heure qui s'écoulât pour le roi sans ennui ; il n'entendait parler que des luttes de ses parents et de ses plus chers amis les uns contre les autres. Salomé, aigrie et mécontente contre les fils de Mariamme, ne permettait même pas à sa fille, mariée à l'un des jeunes princes, Aristobule, de conserver à celui-ci l'affection conjugale, mais la pressait de lui rapporter et dénoncer tous leurs entretiens intimes, aigrissant leurs moindres dissentiments. Ainsi elle apprenait tout ce qui concernait les frères, et, d'autre part, rendait sa fille hostile au jeune prince. L'autre, pour faire plaisir à sa mère, lui racontait souvent que les fils de Mariamme rappelaient le souvenir de celle-ci lorsqu'ils étaient entre eux, qu'ils détestaient leur père et ne cessaient de menacer, si jamais ils obtenaient le pouvoir, de faire des fils qu'Hérode avait eus de ses autres épouses des greffiers de village — fonction parfaitement convenable à leurs occupations actuelles et à leur éducation. Quant aux femmes, si par hasard ils les voyaient mettre la main sur les parures de leur mère, ils promettaient qu'au lieu de leur luxe présent ils les vêtiraient de guenilles et les priveraient de la lumière du soleil. Tous ces propos étaient immédiatement rapportés par Salomé au roi, qui les apprenait avec peine et s'efforçait cependant de rétablir la concorde ; mais les soupçons lui faisaient tant de mal qu'il s'aigrissait de jour en jour et croyait tous contre tous. Au début il admonesta seulement ses fils et, après avoir entendu leur défense, se montra plus doux envers eux pour le moment ; mais bientôt sa colère devait s'exaspérer.

206. 4. En effet, Phéroras vint trouver Alexandre qui, comme nous l'avons relaté, avait pour femme la fille d'Archélaüs, Glaphyra. Il dit tenir de Salomé qu'Hérode était éperdument épris d'elle et que son
207. désir était difficile à calmer. Alexandre, à ces mots, prit feu dans sa jalousie et sa jeunesse, interpréta en mal tous les honneurs qu'Hérode accordait à la jeune femme — et ces attentions étaient fréquentes, — à cause des soupçons qu'avaient fait naître en lui les paroles de Phéroras. Il ne maîtrisa pas le chagrin que lui causait cette nouvelle
208. et, se rendant auprès de son père, lui rapporta en pleurant ce qu'avait dit Phéroras. Mais Hérode se montra encore plus ému que lui et, ne supportant pas de se voir si honteusement calomnié, fut
209. tout à fait bouleversé. A maintes reprises, il se lamenta sur la perversité des gens de sa maison, rappelant ce qu'il leur avait donné et ce qu'il recevait d'eux en récompense; puis il fit mander Phéroras et, après l'avoir accablé de reproches: « O le plus méchant des hommes, dit-il, en es-tu donc venu à un tel excès d'ingratitude que tu imagines et racontes à mon sujet de pareils mensonges? Est-ce que je
210. ne pénètre pas ton dessein? Ce n'est pas pour le plaisir de calomnier que tu rapportes de tels contes à mon fils, mais pour en faire le poison et le complot qui me perdront. Qui donc, à moins d'être assisté de bons génies comme cet adolescent, aurait supporté de ne
211. pas se venger d'un père soupçonné de pareille infamie? Sont-ce des mots que tu crois lui avoir glissés dans l'esprit, ou n'est-ce pas plutôt une épée que tu lui as mise en main pour frapper son père? Quelle a été ton intention, puisque tu le hais ainsi que son frère, en simulant la bienveillance envers lui pour me diffamer et lui débiter
212. les calomnies que ton impiété seule pouvait imaginer? Va-t'en, criminel que tu es envers ton bienfaiteur et ton frère, puisse ton remords durer autant que ta vie! Quant à moi, puissé-je toujours vaincre les miens en ne les punissant pas comme ils le méritent et en les comblant de bienfaits plus qu'ils n'en sont dignes! »
213. 5. Ainsi parla le roi. Phéroras, pris en flagrant délit de perversité, dit que c'était Salomé qui avait combiné l'affaire et que c'était d'elle que venaient ces propos. Mais elle, dès qu'elle l'entendit — car elle était présente — s'écria avec l'accent de la vérité qu'elle

214. n'était pour rien dans tout faire haïr du roi et à la per affection pour Hérode, qu le menaçaient; à présent elle
215. en effet, elle seule avait ce qu'il avait et d'épouser la
216. attiré sa haine. Tout en p et se frappait la poitrine croire à ses dénégations
217. trahissait une comédie jo sur la sellette sans trou puisqu'il avouait avoir qu'il prétendait avoir ent
218. ne faisaient que grandir. contre son frère et sa s s'être maîtrisé et de lui
219. tardivement à se reposer vue, car c'était elle qu Les femmes du roi étaie savaient d'une nature très ou affectueuse selon le m d'elle à Hérode; de plus, leur audace à la diffamer.
220. 6<sup>1</sup> Le roi d'Arabie Obo tous ses intérêts étaient
221. encore jeune et de belle t Hérode pour quelque affa
222. à qui il fit attention. Quar avait perdu de son crédit pas ce jeune homme ave les femmes d'Hérode, pe
223. fréquents et trop prononc fait au roi, raillant ce m

1. VII, 6 = *Guerre*, I, 4

Alexandre qui, comme nous  
 e d'Archélaüs, Glaphyra. Il dit  
 dument épris d'elle et que son  
 e, à ces mots, prit feu dans sa  
 al tous les honneurs qu'Hérode  
 tentions étaient fréquentes, —  
 aître en lui les paroles de Phé-  
 que lui causait cette nouvelle  
 lui rapporta en pleurant ce  
 e montra encore plus ému que  
 si honteusement calomnié, fut  
 prises, il se lamenta sur la per-  
 ent ce qu'il leur avait donné et  
 ; puis il fit mander Phéroras et,  
 ) le plus méchant des hommes,  
 ces d'ingratitude que tu ima-  
 eils mensonges ? Est-ce que je  
 t pas pour le plaisir de calom-  
 à mon fils, mais pour en faire  
 ont. Qui donc, à moins d'être  
 olescent, aurait supporté de ne  
 e de pareille infamie ? Sont-ce  
 és dans l'esprit, ou n'est-ce pas  
 n main pour frapper son père ?  
 u le hais ainsi que son frère, en  
 pour me diffamer et lui débiter  
 le pouvait imaginer ? Va-t'en,  
 ienfauteur et ton frère, puisse  
 ie ! Quant à moi, puissé-je tou-  
 punissant pas comme ils le mé-  
 s plus qu'ils n'en sont dignes ! »  
 ris en flagrant délit de pervers-  
 t combiné l'affaire et que c'était  
 s elle, dès qu'elle l'entendit —  
 rec l'accent de la vérité qu'elle

214. n'était pour rien dans tout cela, que tout le monde s'acharnait à la faire haïr du roi et à la perdre par tous les moyens, à cause de son affection pour Hérode, qu'elle avertissait toujours des dangers qui le menaçaient ; à présent elle était encore plus entourée de complots ;
215. en effet, elle seule avait conseillé à son frère de répudier la femme qu'il avait et d'épouser la fille du roi, ce qui sans doute lui avait attiré sa haine. Tout en parlant ainsi, elle s'arrachait les cheveux et se frappait la poitrine à mainte reprise. Son aspect portait à croire à ses dénégations, mais la perversité de son caractère trahissait une comédie jouée en la circonstance. Phéroras restait sur la sellette sans trouver rien de spécieux pour sa défense, puisqu'il avouait avoir parlé, mais ne pouvait faire croire ce qu'il prétendait avoir entendu. La confusion et la lutte de paroles ne faisaient que grandir. Enfin le roi, après avoir déclaré sa haine contre son frère et sa sœur, les renvoya et, louant son fils de s'être maîtrisé et de lui avoir rapporté ces propos, se décida tardivement à se reposer. Après cette semonce, Salomé fut mal vue, car c'était elle qui paraissait avoir machiné la calomnie. Les femmes du roi étaient irritées contre elle parce qu'elles la savaient d'une nature très acariâtre et très inconstante, haineuse ou affectueuse selon le moment. Elles ne cessaient de dire du mal d'elle à Hérode ; de plus, un incident survint qui augmenta encore leur audace à la diffamer.
220. **6**<sup>1</sup> Le roi d'Arabie Obodas était d'un naturel indolent et lourd ; tous ses intérêts étaient administrés par Syllaïos, homme habile, encore jeune et de belle tournure. Comme celui-ci était venu voir Hérode pour quelque affaire, il aperçut en soupant avec lui Salomé, à qui il fit attention. Quand il la sut veuve, il lui parla. Salomé, qui avait perdu de son crédit auprès de son frère et qui ne regardait pas ce jeune homme avec indifférence, avait hâte de l'épouser ; les femmes d'Hérode, pendant le festin, remarquèrent les signes fréquents et trop prononcés de leur entente. Elles rapportèrent le fait au roi, raillant ce manque de tenue. Hérode interrogea aussi

1. VII, 6 = *Guerre*, I, 487 (très succinct).

- Phéroras à ce sujet, en l'invitant à observer pendant le banquet l'attitude des deux convives. Phéroras lui rapporta qu'on pouvait clairement connaître leurs passion mutuelle à leurs signes et à leurs
224. œillades. L'Arabe, se sentant soupçonné, s'en alla, mais après une absence de deux ou trois mois, il revint pour ce motif, en parla à Hérode et lui demanda Salomé en mariage ; car cette alliance lui serait fort utile en resserrant ses relations avec le royaume des Arabes, qui dès lors ajoutait de la puissance à Syllaios et devait lui
225. appartenir un jour. Hérode rapporta ces paroles à sa sœur et lui demanda si elle était disposée à ce mariage ; elle y consentit aussitôt. Mais Syllaios, à qui l'on demandait d'embrasser les coutumes juives avant ce mariage lequel, sans cela, était impossible, refusa en disant qu'il serait lapidé par les Arabes s'il le faisait ; cela dit,
226. il s'en alla. Dès lors Phéroras attaqua Salomé en la taxant de dévergondage, et les femmes d'Hérode renchérisaient en affirmant
227. qu'elle avait été la maîtresse de l'Arabe. Comme le roi avait promis à son frère la jeune fille que Phéroras n'avait pas épousée parce qu'il était, comme je l'ai dit, dominé par sa concubine, Salomé la
228. demanda pour le fils qu'elle avait eu de Costobar. Hérode fut d'abord enclin à consentir à ce mariage, mais il changea de sentiment sous l'influence de Phéroras, qui fit valoir que le jeune homme ne pourrait l'aimer en raison du supplice de son père et qu'il serait plus juste de la donner à son propre fils, héritier de sa tétrarchie. Ainsi il obtint son pardon et le fils de Costobar fut évincé <sup>1</sup>. A la suite de ce changement d'épousailles la fille d'Hérode épousa donc le jeune fils de Phéroras et le roi lui donna cent talents de dot.

1. μετέπειθεν ΑΜ μή πείσθη; I.W. Niese μετέπειθεν ed. princ.

1-4. *Machination  
est réconcilié au*

229. 1. <sup>1</sup> Cependant domestiques de p  
vel incident d'ori
230. Le roi possédait  
de leur beauté. L'  
son, l'autre le so
231. s'occuper de ses a  
au roi comme a  
une grosse somr  
leurs relations e
232. n'avoir rien mach  
à la torture et t  
de cruauté pour
233. mauvais sentime  
les avait avisés c  
sivement vieill  
les cheveux et e  
s'ils s'attachaien  
malgré son père
234. vite le premier  
encore ses intelli

observer pendant le banquet  
 ras lui rapporta qu'on pouvait  
 mutuelle à leurs signes et à leurs  
 onné, s'en alla, mais après une  
 nt pour ce motif, en parla à Hé-  
 mariage ; car cette alliance lui  
 relations avec le royaume des  
 naissance à Syllaios et devait lui  
 ta ces paroles à sa sœur et  
 ce mariage ; elle y consentit  
 emandait d'embrasser les cou-  
 l, sans cela, était impossible, re-  
 es Arabes s'il le faisait ; cela dit,  
 Salomé en la taxant de déver-  
 renchérisaient en affirmant  
 be. Comme le roi avait promis  
 ras n'avait pas épousée parce  
 é par sa concubine, Salomé la  
 eu de Costobar. Hérode fut  
 iage, mais il changea de senti-  
 ni fit valoir que le jeune homme  
 plice de son père et qu'il serait  
 e fils, héritier de sa tétrarchie.  
 de Costobar fut évincé <sup>1</sup>. A la  
 s la fille d'Hérode épousa donc  
 donna cent talents de dot.

μετέπειθεν ed. princ.

## VIII

1-4. *Machinations d'Antipater contre ses frères.* — 5-6. *Alexandre est réconcilié avec son père par Archélaüs de Cappadoce.*

229. 1. <sup>1</sup> Cependant Hérode n'avait pas de répit dans ses affaires domestiques de plus en plus troublées. D'ailleurs il survint un nouvel incident d'origine peu honorable et qui plus tard causa du mal.
230. Le roi possédait des eunuques, qu'il chérissait outre mesure à cause de leur beauté. L'un s'était vu confier par le roi les fonctions d'échançon, l'autre le soin de servir son repas, l'autre de le coucher et de
231. s'occuper de ses affaires les plus importantes. Quelqu'un les dénonça au roi comme ayant été corrompus par Alexandre son fils pour une grosse somme. Quant le roi les fit interroger, ils reconnurent leurs relations et leur commerce avec le prince, mais déclarèrent
232. n'avoir rien machiné contre son père. Cependant, quant ils furent mis à la torture et très maltraités par des esclaves qui renchérisaient de cruauté pour plaire à Antipater, ils dirent qu'Alexandre avait de
233. mauvais sentiments et une haine congénitale contre son père, qu'il les avait avisés qu'Hérode était à bout de forces, qu'il avait excessivement vieilli et qu'il dissimulait sa décrépitude en se teignant les cheveux et en cachant tout ce qui accusait son âge ; mais que, s'ils s'attachaient à lui, une fois qu'il aurait la couronne, qui même, malgré son père, ne pouvait échoir à aucun autre, ils obtiendraient
234. vite le premier rang ; en effet, non seulement sa naissance, mais encore ses intelligences le mettaient en mesure de s'en emparer, car

1. VIII, 1 = *Guerre*, I, 488-491.



beaucoup de capitaines et d'amis du roi le secondaient, hommes résolus, prêts à subir ou à faire n'importe quoi.

235. 2<sup>1</sup> A ces révélations Hérode bondit sous l'outrage et la crainte, à la fois irrité des paroles insultantes et alarmé de celles qui éveillaient ses soupçons. Les unes et les autres l'excitaient de plus en plus, si bien que, dans son exaspération, il craignait que réellement une tentative ne fût dirigée contre lui et qu'il fût alors trop
236. faible pour y parer. Aussi, au lieu d'instituer une enquête publique, il envoyait espionner ceux qu'il soupçonnait. Sa méfiance et sa haine s'exerçaient à l'égard de tous. Croyant la suspicion universelle nécessaire à sa sûreté, il se méfiait de ceux même qui ne la
237. méritaient pas. Et il n'y avait à cela aucun terme; tous ceux qui le fréquentaient beaucoup lui paraissaient d'autant plus redoutables qu'ils étaient plus puissants; quant à ceux qu'il ne connaissait guère, il suffisait de les nommer et aussitôt sa sécurité semblait exiger leur perte. En fin de compte, les gens de son entourage, n'ayant plus aucun espoir solide de salut, se tournèrent les uns contre les autres, chacun pensant que, s'il se hâtait d'accuser à son tour, il assurait sa propre sécurité; quand ils se faisaient haïr en obtenant gain de cause, ils récoltaient le fruit de
238. leur malice<sup>2</sup>. Certains assouvissaient de cette façon des haines domestiques; une fois pris, ils subissaient le même sort, ne voyant dans les occasions qui s'offraient que machines et pièces contre leurs ennemis, victimes de l'embûche qu'ils avaient dressée contre
240. autrui. Car bientôt le remords saisissait le roi pour avoir mis à mort des gens dont la culpabilité n'était pas démontrée; mais le chagrin, loin de l'empêcher de recommencer, l'incitait seulement à punir de même les dénonciateurs.
241. 3. Tel était donc le désordre de la cour. Hérode en arriva à inviter beaucoup de ses amis à ne plus paraître désormais devant lui ni même entrer au palais; il donna cet avis à ceux dont la franchise lui faisait plus ou moins honte. Il écarta ainsi Andromachus

1. VIII, 2-4, = *Guerre*, I, 492-497.

2. Le texte est corrompu.

- et Gemellus, ses amis de dans les affaires publiques, conseillers, qui avaient des enfants, et cela bien qu'ils eussent la liberté de parler. Mais Hérode, en contact avec Alexandre, et quand il se trouvait pour le prince, car il avait fréquenté pendant sa jeunesse sa personne et les aurait connus, ne se sentait pas les mains libres et se contenta de leur opposer à ses fautes<sup>1</sup>.
244. 4. Le responsable de ce qui était remarqué le caractère de Hérode, qui, associé depuis longtemps au pouvoir mieux réaliser son pouvoir, opposer étaient supprimés et ses amis de lui parler en question tous ceux qu'ils avaient cher ce qu'ils savaient.
246. tous sans avoir rien à dire, s'il ne parvenait à dépasser ce qu'il pater déployait toute sa puissance envers les innocents, en attribuant la culpabilité envers le prince, et d'autres témoins le secouraient, souvent, lorsqu'on le voyait à l'arc et des autres qualifiés que la nature lui avait données, car son père ne faisait pas la même chose, lorsqu'ils se p

1. κολύβειν, ἀμαρτάνουσι.

2. παρηρησίας corrompu.

- et Gemellus, ses amis de longue date, qui lui avaient été très utiles dans les affaires publiques du royaume comme ambassadeurs ou conseillers, qui avaient en outre contribué à l'éducation de ses enfants, et cela bien qu'ils eussent auprès de lui la plus grande liberté de parler. Mais Démétrius, fils d'Andromachus, était lié avec Alexandre, et quant à Gemellus, Hérode le savait bien disposé pour le prince, car il avait assisté à son enfance et à son éducation et l'avait fréquenté pendant son séjour à Rome. Il les écarta de sa personne et les aurait volontiers traités encore plus mal, mais il ne se sentait pas les mains libres à l'égard de ces hommes illustres et se contenta de leur enlever leur charge, avec le pouvoir de s'opposer à ses fautes <sup>1</sup>.
244. 4. Le responsable de tous ces malheurs était Antipater, qui avait remarqué le caractère morbide de la disposition <sup>2</sup> de son père et qui, associé depuis longtemps à ses conseils, le pressait et croyait pouvoir mieux réaliser ses projets si tous les gens capables de s'y opposer étaient supprimés. Alors, après avoir empêché Andromachus et ses amis de lui parler librement, le roi commença à mettre à la question tous ceux qu'il croyait fidèles à Alexandre pour leur arracher ce qu'ils savaient de ses trames contre lui; mais ils mouraient tous sans avoir rien à révéler. Or, le roi sentait son prestige en jeu, s'il ne parvenait à découvrir ce qu'il imaginait à tort; mais Antipater déployait toute son adresse à calomnier les gens réellement innocents, en attribuant leur attitude à leur endurance et à leur fidélité envers le prince, et à exciter le roi pour qu'il cherchât auprès
247. d'autres témoins le secret de la conspiration. L'un des nombreux individus mis à la torture dit qu'il savait que le jeune homme répétait souvent, lorsqu'on le louait de sa haute taille, de son adresse à tirer de l'arc et des autres qualités par lesquelles il dépassait tous les autres, que la nature lui avait fait là des dons plus funestes qu'utiles,
248. car son père ne faisait que s'en irriter et le jalousait si bien que lui-même, lorsqu'ils se promenaient ensemble, se rapetissait et se

1. *κωλύειν, ἀμαρτάνουντας*, dans la plupart des mss., *ἀμαρτάνοντα* P.

2. *παρρησίας* corrompu.

- tassait de manière à ne pas sembler plus grand que son père, et, lorsqu'il tirait de l'arc dans une chasse où son père était présent, faisait exprès de manquer le gibier, tant il savait son père d'un orgueil jaloux contre quiconque se distinguait <sup>1</sup>. Lorsque la torture fut terminée <sup>2</sup> et qu'on eut accordé du répit à son corps, 249. l'homme ajouta qu'Alexandre, avec la complicité de son frère Aristobule, avait décidé de tuer traitreusement leur père pendant une chasse et, une fois le crime commis, de s'enfuir à Rome pour 250. réclamer la royauté. On trouva même une lettre du jeune homme à son frère, où il reprochait à leur père d'avoir donné contre toute justice à Antipater un pays qui lui rapportait deux cents talents. 251. Immédiatement Hérode crut avoir enfin une preuve sûre, de nature à confirmer ses soupçons contre ses fils ; il fit arrêter Alexandre et le mettre aux fers. Mais il ne cessait pourtant d'être tourmenté ; il ne croyait pas trop ce qu'il entendait et, en raisonnant, ne trouvait aucun motif d'être l'objet d'un complot de leur part ; il voyait là des récriminations et des rivalités juvéniles ; quant à ce départ pour Rome, après l'avoir tué au vu de tous, c'était 252. chose invraisemblable. Il lui fallait un témoignage plus grave de la faute de ses fils et il mettait son point d'honneur à ne pas paraître avoir décidé cet emprisonnement à la légère. Il soumit donc à la torture ceux des amis d'Alexandre qui avaient des charges publiques et en fit mourir bon nombre sans en obtenir rien de ce qu'il 253. attendait. Comme il mettait à cette recherche beaucoup d'ardeur et que le palais était plein de crainte et de trouble, un jeune homme, sous l'angoisse de la torture, déclara qu'Alexandre avait écrit à ses amis de Rome en les priant de le faire mander au plus tôt par l'empereur, car il pouvait révéler un projet formé contre celui-ci : son père avait sollicité l'amitié de Mithridate, roi des Parthes, contre les Romains ; il ajouta qu'Alexandre avait du poison prêt à Ascalon.

1. κατὰ τῶν εὐδοκιμούντων *Cocceius* ; τούτων εὐδοκιμούντων *Codd.*

2. βασιλιζομένῳ τῷ λόγῳ *Codd.* βασιλιζομένου τοῦ λόγου *Cocceius*, texte corrompu.

254. 5 <sup>1</sup>. Hérode crut quelque encouragement de la part de ses amis méchants. Il s'emp 255. trouva pas. Alexandre ne fut pas encore l'excès de sa rage, encore l'emportement de son caractère, être dans la pensée de calomnies et surtout 256. mal pour Hérode, quatre rouleaux de papier inutile de torturer son complot, auquel plusieurs amis ; Salomé était 257. tous n'avaient qu'une seule pensée se délivrer d'une telle tourment mis en cause 258. du roi. Aussitôt, comme il avait jadis les plus liés d'Israël, n'avaient pas en vue de ces accusations, mais plusieurs d'eux pleurant leurs maux, de ces maux, la so 259. félicité qui l'ornaient, tant il était fier à personne, qu'il ne craignait. Souvent même il se proposait 260. l'attaquer l'épée à la main, dans sa pensée, tombait de sa 261. 6 <sup>2</sup>. Telle était la situation, ayant appris l'état de son gendre, et sympathisant pour le roi sarroi, vint lui-même 262. Trouvant Hérode

1. VIII, 5 = *Gu*

2. VIII, 6 = *Gu*

plus grand que son père, et, se où son père était présent, tant il savait son père d'un e distinguait <sup>1</sup>. Lorsque la e accordé du répit à son corps, la complicité de son frère reusement leur père pendant nis, de s'enfuir à Rome pour e une lettre du jeune homme re d'avoir donné contre toute apportait deux cents talents. nfin une preuve sûre, de na- es fils ; il fit arrêter Alexandre essait pourtant d'être tour- l entendait et, en raisonnant, bjet d'un complot de leur s et des rivalités juvéniles ; avoir tué au vu de tous, c'était n témoignage plus grave de oint d'honneur à ne pas pa- nt à la légère. Il soumit donc à e qui avaient des charges pu- ans en obtenir rien de ce qu'il echerche beaucoup d'ardeur et e de trouble, un jeune homme, a qu'Alexandre avait écrit à faire mander au plus tôt par n projet formé contre celui- le Mithridate, roi des Parthes, exandre avait du poison prêt

254. 5 <sup>1</sup>. Hérode crut à cette accusation et, dans ses malheurs, trouva quelque encouragement à sa précipitation dans les flatteries des méchants. Il s'empessa de faire rechercher le poison, mais on ne le
255. trouva pas. Alexandre, voulant par point d'honneur augmenter encore l'excès de ses maux, ne prit pas le parti de nier et accrut encore l'emportement de son père par une plus grande faute, peut-être dans la pensée de faire honte au roi de sa facilité à accueillir les calomnies et surtout pour que, si on le croyait, il en résultât du
256. mal pour Hérode, ainsi que pour tout le royaume. Il écrivit sur quatre rouleaux des lettres qu'il envoya et où il disait qu'il était inutile de torturer les gens et d'aller plus loin : il y avait bien un complot, auquel participaient Phéroras et les plus fidèles de ses amis ; Salomé était venue de nuit cohabiter avec lui contre son gré ;
257. tous n'avaient qu'un but : se débarrasser au plus vite du roi pour se délivrer d'une crainte perpétuelle. Dans ces lettres étaient également mis en cause Ptolémée et Sapinnius, les plus fidèles amis
258. du roi. Aussitôt, comme si une espèce de rage les eût saisis, les gens jadis les plus liés d'amitié se déchiraient réciproquement, puisqu'ils n'avaient pas en vérité le moyen de se défendre ou de réfuter les accusations, mais que la mort sans jugement les menaçait tous ; les uns pleurant leurs fers, les autres leur trépas, d'autres enfin l'attente de ces maux, la solitude et la tristesse dépouillaient le palais de la
259. félicité qui l'ornait autrefois. Toute la vie d'Hérode était empoisonnée, tant il était dans l'angoisse et dans l'impossibilité de se fier à personne, grand châtement de sa propension aux soupçons. Souvent même il s'imaginait voir son fils se dresser contre lui et
260. l'attaquer l'épée à la main. Son âme, absorbée nuit et jour par cette pensée, tombait dans la folie et l'égarément.
261. 6 <sup>2</sup>. Telle était la situation lorsque Archélaüs, roi de Cappadoce, ayant appris l'état d'Hérode, inquiet pour sa fille et son jeune gendre, et sympathisant avec son ami qu'il voyait dans un tel désarroi, vint lui-même en Judée, tant la situation lui paraissait grave.
262. Trouvant Hérode en tel état, il jugea peu opportun de lui faire des

των εὐδοκιμούντων Codd.

λέγου του λόγου Cocceius, texte cor-

1. VIII, 5 = *Guerre*, I, 498.

2. VIII, 6 = *Guerre*, I, 499-512, récit plus détaillé et plus vivant.

- reproches ou de le taxer de précipitation, car, si on le rabrouait, son honneur serait blessé, et plus on ferait d'efforts, plus s'allumerait sa colère. Archélaüs recourut donc à une autre méthode pour remédier à ces malheurs : ce fut de s'en prendre au jeune homme, de déclarer que le roi s'était montré modéré et n'avait pas agi avec irréflexion. Il dit qu'il romprait le mariage d'Alexandre et n'épargnerait même pas sa fille si, instruite de quelque trame, elle ne l'avait pas dénoncée. Archélaüs se montrant ainsi tout différent de ce qu'Hérode s'attendait à le voir et exagérant sa colère dans l'intérêt de ce dernier, le roi se relâcha un peu de sa dureté, et, passant pour avoir agi avec justice, revint peu à peu sans s'en douter à des sentiments paternels. Ainsi il était doublement à plaindre : lorsque des gens cherchaient à détruire les calomnies lancées contre le jeune prince, il entraînait en fureur ; lorsqu'Archélaüs soutenait ses griefs, il penchait vers les larmes et un chagrin touchant ; même il pria Archélaüs de ne pas rompre le mariage et de ne pas trop en vouloir au jeune coupable. Archélaüs, le trouvant un peu apaisé, tourna ses accusations contre les amis de son gendre, prétendant que sa jeunesse étrangère à la malice avait été corrompue par eux, et il rendit encore plus suspect le frère d'Hérode. Car comme le roi était également irrité contre Phéroras, celui-ci, n'ayant personne pour le réconcilier avec lui et voyant Archélaüs en grand crédit, alla le trouver en habits de deuil et avec tous les signes d'une ruine prochaine. Archélaüs ne dédaigna pas sa supplique, mais se déclara incapable de changer si vite les dispositions du roi : il valait mieux que Phéroras se présentât à lui et implorât sa pitié en se reconnaissant coupable de tout ; ainsi l'excès de sa colère pourrait se calmer ; d'ailleurs, Archélaüs serait présent et prêterait son appui. En le persuadant d'agir ainsi, un double résultat fut obtenu : les calomnies contre le jeune prince furent dissipées contre toute attente et, d'autre part, Archélaüs réconcilia Phéroras avec son frère ; cela fait, il repartit pour la Cappadoce, devenu plus cher à Hérode en cette crise que quiconque, si bien que celui-ci l'honora de présents très somptueux et lui donna en toute manière les marques les plus généreuses d'une grande amitié. Hérode s'en-

gagea même à aller à  
sujet de ces affaires, et  
là Hérode réconcilia  
qui était irrité contre

1. D'après *Guerre*, § 5  
pour parler au César. Le
2. M. Titeius, ancien  
parti d'Auguste avant

gagea même à aller à Rome<sup>1</sup> puisqu'on avait écrit à l'empereur au sujet de ces affaires, et ils firent route ensemble jusqu'à Antioche ; là Hérode réconcilia avec Archélaüs le gouverneur de Syrie Titius qui était irrité contre lui, puis retourna en Judée<sup>2</sup>.

1. D'après *Guerre*, § 510, c'est Alexandre qu'on décida d'envoyer à Rome pour parler au César. Le voyage d'Hérode a été mis en doute par Kovach.

2. M. Titeius, ancien questeur d'Antoine, consul *suffectus* en 31, passé au parti d'Auguste avant Actium, gouverneur de Syrie.

IX

1. *Excès des habitants de la Trachonitide. — 2. Hérode, ne pouvant obtenir satisfaction des Arabes, envahit l'Arabie. — 3-4. L'Arabe Syllaios accuse Hérode auprès de l'empereur qui s'irrite contre ce dernier*<sup>1</sup>.

271. 1. Après qu'Hérode eut fait le voyage à Rome et en fut revenu, une guerre éclata contre les Arabes pour la cause suivante. Les habitants de la Trachonitide<sup>2</sup>, une fois que l'empereur eut enlevé ce pays à Zénodore pour l'attribuer à Hérode, n'avaient plus la liberté de se livrer au brigandage et étaient forcés de vivre paisiblement et de pratiquer l'agriculture. Ce genre de vie ne leur plaisait guère et la terre rapportait peu de profit à ceux qui la travaillaient. Pourtant, au début, devant la défense du roi, ils s'abstinrent de violences contre leurs voisins, ce qui valut à Hérode une grande renommée de vigilance. Mais à l'époque où il s'embarqua pour Rome afin d'accuser son fils Alexandre, voir l'empereur et lui recommander son fils Antipater<sup>3</sup>, les gens de Trachoni-

1. *Antiq.*, XVI, 10,3 (20 av. J.-C.). L'histoire de la guerre d'Hérode contre les Arabes et du procès qui s'ensuivit devant Auguste était raconté en détail dans l'ouvrage de Nicolas de Damas (F. H. G. III, 351).

2. Josèphe, comme Strabon, écrit Τραχωνί; mais il n'y avait pas de ville de ce nom. C'est le canton situé à mi-distance de Damas et de Bostra.

3. Ceci semble faire allusion au deuxième voyage à Rome, 12 av. J.-C. (§ 87 et suiv.); mais alors pourquoi le récit de la guerre arabe ne vient-il qu'ici?

- tide répandirent le bruit de vernement et se remirent à  
 274. tude. Les généraux du foi, les maîtriser : environ qu  
 275. l'exemple du sort des capti en Arabie où ils furent acc mariage avec Salomé. Celu qu'ils colonisèrent et d'où i seulement en Judée, mais d  
 276. assurait un repaire et l'imp Rome, Hérode apprit que de dommages. Comme il né à cause de la sécurité que Arabes, et comme, d'autre p  
 277. la Trachonitide et massac que les exaspérer davanta se venger à tout prix des cessaient-ils de dévaster et d'Hérode. Ce dernier s'entr pereur, Saturninus<sup>1</sup> et Vo  
 278. brigands en vue de les châ ne cessant de croître, ils bou d'Hérode, pillant villes et capturaient, si bien que le  
 279. guerre ; en effet ils étaient à bout, demanda l'extradi

1. L. Volusius Saturninus, d'Afrique, puis de Syrie, mort

2. Si c'est un procureur, i humnius du § 332, en qui R chef des troupes d'Hérode. M probable ; il s'agit sans doute 1, 535), particulièrement lié av porté à Rome les plaintes d'H conseil de Béryte, de proposer

- tide répandirent le bruit de sa mort, se révoltèrent contre son gouvernement et se remirent à maltraiter leurs voisins selon leur habitude. Les généraux du roi, en son absence, réussirent cependant à les maîtriser : environ quarante chefs de brigands, terrifiés par l'exemple du sort des captifs, s'enfuirent du pays ; ils se réfugièrent en Arabie où ils furent accueillis par Syllaios, après l'échec de son mariage avec Salomé. Celui-ci leur donna un emplacement fortifié qu'ils colonisèrent et d'où ils faisaient des incursions de pillage, non seulement en Judée, mais dans toute la Coelé-Syrie, car Syllaios leur assurait un repaire et l'impunité de leurs méfaits. A son retour de Rome, Hérode apprit que ses possessions avaient subi beaucoup de dommages. Comme il ne pouvait se rendre maître des brigands à cause de la sécurité que leur avait donnée la protection des Arabes, et comme, d'autre part, il s'irritait de leurs crimes, il cerna la Trachonitide et massacra leurs familles. Ce traitement ne fit que les exaspérer davantage, d'autant qu'ils avaient pour loi de se venger à tout prix des meurtriers de leurs parents ; aussi ne cessaient-ils de dévaster et de piller impunément tout le territoire d'Hérode. Ce dernier s'entretint à ce sujet avec les officiers de l'empereur, Saturninus <sup>1</sup> et Volumnius <sup>2</sup>, réclamant l'extradition des brigands en vue de les châtier. Les forces et le nombre de ceux-ci ne cessant de croître, ils bouleversèrent tout pour détruire le royaume d'Hérode, pillant villes et villages et massacrant les gens qu'ils capturaient, si bien que leur brigandage prenait les allures d'une guerre ; en effet ils étaient déjà environ un millier. Hérode, poussé à bout, demanda l'extradition des brigands et le remboursement

1. L. Volusius Saturninus, *consul suffectus* en 12 av. J.-C., gouverneur d'Afrique, puis de Syrie, mort en 20 ap. J.-C.

2. Si c'est un procurateur, il est inconnu par ailleurs et différent du Volumnius du § 332, en qui Rohden-Dessau (*Prosop. Imp. Rom.*) voit un chef des troupes d'Hérode. Mais l'identité des deux personnages est plus probable ; il s'agit sans doute d'un tribun militaire (*στρατοπέδαρχος*, *Guerre*, I, 535), particulièrement lié avec Hérode. On comprend fort bien qu'ayant porté à Rome les plaintes d'Hérode contre ses fils, il prenne l'initiative, au conseil de Béryte, de proposer leur mort (cf. § 369).

— 2. Hérode, ne pouvant  
Arabie. — 3-4. L'Arabe  
eur qui s'irrite contre ce

Rome et en fut revenu,  
la cause suivante. Les  
de l'empereur eut enlevé  
Hérode, n'avaient plus la  
ent forcés de vivre pai-  
Ce genre de vie ne leur  
de profit à ceux qui la  
a défense du roi, ils s'abs-  
e qui valut à Hérode une  
époque où il s'embarqua  
xandre, voir l'empereur  
<sup>2</sup>, les gens de Trachoni-

de la guerre d'Hérode contre  
Auguste était raconté en dé-  
G. III, 351).  
is il n'y avait pas de ville de  
amas et de Bostra.  
yage à Rome, 12 av. J.-C.  
la guerre arabe ne vient-il



- d'un prêt de soixante talents fait à Obodas par l'intermédiaire de
280. Syllaios et dont l'échéance était arrivée. Syllaios, qui avait mis Obodas à l'ombre et dirigeait tout par lui-même, niait que les brigands fussent en Arabie et trainait en longueur pour la dette. Le débat fut porté devant Saturninus et Volumnius qui commandaient
281. en Syrie. Finalement il fut décidé par eux qu'Hérode recevrait la somme dans les trente jours et que chacun des deux rois livrerait les nationaux de l'autre qu'il avait dans son royaume. Du côté d'Hérode on ne trouva absolument aucun Arabe qui fût retenu soit pour crime soit pour une autre raison, tandis que les Arabes furent convaincus d'abriter chez eux les brigands.
282. 2. Comme l'échéance était passée, Syllaios, sans se conformer à aucune de ses obligations, partit pour Rome. Mais Hérode prit des
283. sûretés pour l'argent et les brigands qui étaient chez lui. Saturninus et Volumnius l'autorisant à poursuivre ses offenseurs, il s'avança avec son armée en Arabie, parcourant sept étapes en trois jours. Une fois parvenu au fortin qu'occupaient les brigands, il les prit tous dès le premier assaut et rasa la localité, nommée
284. Rhaïpta ; il ne fit ailleurs aucun dommage. Comme des Arabes conduits par Nakeb étaient venus à la rescousse, il y eut un combat où tombèrent, du côté d'Hérode, quelques hommes et de l'autre le chef des Arabes Nakeb avec vingt-cinq environ de ses gens ; le
285. reste fut mis en fuite. Après avoir châtié les délinquants et établi en Trachonitide trois mille Iduméens, il dompta les brigands de cette région et écrivit à ce sujet aux chefs romains qui se trouvaient en Phénicie, déclarant qu'il n'avait rien fait de plus que le nécessaire pour mettre à la raison les malfaiteurs arabes. Après une enquête approfondie, ceux-ci reconnurent qu'il avait dit la vérité.
286. 3. Cependant des messagers se rendirent en toute hâte à Rome annoncer à Syllaios ces événements, en exagérant naturellement
287. chaque détail. Celui-ci, qui s'était déjà fait connaître de l'empereur, se trouvait alors à la cour ; dès qu'il eut reçu ces nouvelles, changeant ses vêtements pour des habits de deuil, il se présenta à l'empereur et lui dit que la guerre avait dévasté l'Arabie, que tout le royaume
288. était bouleversé, Hérode l'ayant ravagé avec son armée. En pleu-

- rant il ajoutait que les Arabes avaient péri, Nakeb, son familier qui était à Rhaïpta, incapable de faire la
289. n'étaient sur place. qu'il ne serait pas p l'empereur pour veil tout l'univers, et qu pas tiré profit de la posa aux amis d'Hér que cette seule quest
290. dition ? Comme ils e reur ne voulait enter colère devint plus vi ceci, qui faisait l'ob
291. jadis en ami, mais c écrivit aussi à ce prop pas les brigands qui ils usèrent en outre, rode qu'ils occupaie
292. abaissé par la colère tide saisirent égalem garnison iduméenne les Arabes qui pillai durement, non seul
293. 4. Hérode endura dont il jouissait aup tout son orgueil. L envoyât une ambass
294. étaient venus sans l remplissaient Hérode très chagriné de vo

1. διεύλθου, mot co

Obodas par l'intermédiaire de sa femme. Syllaios, qui avait mis en garde lui-même, niait que les brigands fussent de longue durée pour la dette. Le préfet Volumnus qui commandait en Syrie par eux qu'Hérode recevrait de chacun des deux rois livrerait dans son royaume. Du côté de l'Arabie aucun Arabe qui fût retenu en prison, tandis que les Arabes pillaient les brigands.

Syllaios, sans se conformer à l'ordre de Rome. Mais Hérode prit des mesures qui étaient chez lui. Saturant de poursuites ses offenseurs, il parcourait sept étapes en Syrie, en qu'occupaient les brigands, et rasa la localité, nommée *Abila*, par un incendie. Comme des Arabes ne furent pas secourus, il y eut un combat entre quelques hommes et de l'autre le roi envoya cinq environ de ses gens ; le roi châtié les délinquants et établit des lois, il dompta les brigands de l'Arabie et les chefs romains qui se trouvaient en Syrie furent fait de plus que le nécessaire pour les Arabes. Après une victoire il dit la vérité.

Il se rendit en toute hâte à Rome, en exagérant naturellement le fait de l'empereur, et reçut ces nouvelles, changeant de visage, il se présenta à l'empereur de l'Arabie, que tout le royaume était agité avec son armée. En pleu-

- rant il ajoutait que deux mille cinq cents des premiers d'entre les Arabes avaient péri, qu'ils avaient également perdu leur général *Nakeb*, son familier et son parent, que l'on avait pillé les trésors qui étaient à *Rhaïpta*, au mépris d'Obodas que sa faiblesse rendait incapable de faire la guerre, puisque ni Syllaios ni l'armée arabe n'étaient sur place. Syllaios parlait ainsi, ajoutant insidieusement qu'il ne serait pas parti de son pays s'il n'avait eu confiance en l'empereur pour veiller à ce que la paix régnât entre voisins dans tout l'univers, et que, s'il avait été sur les lieux, Hérode n'aurait pas tiré profit de la guerre. L'empereur, irrité par ces paroles, ne posa aux amis d'Hérode présents et aux particuliers venus de Syrie que cette seule question : Hérode avait-il mené son armée en expédition ? Comme ils étaient forcés de le reconnaître, et que l'empereur ne voulait entendre ni le motif ni les circonstances du fait, sa colère devint plus vive et il écrivit à Hérode, entre autres duretés, ceci, qui faisait l'objet principal de sa lettre : qu'il l'avait traité jadis en ami, mais que désormais il le traiterait en sujet. Syllaios écrivit aussi à ce propos aux Arabes ; ceux-ci, encouragés, ne livrèrent pas les brigands qui avaient échappé et ne versèrent pas l'argent ; ils usèrent en outre, sans en payer le fermage, des pâturages d'Hérode qu'ils occupaient comme fermiers, tant le roi des Juifs était abaissé par la colère de l'empereur. Les habitants de la *Trachonitide* saisirent également cette occasion pour se révolter contre la garnison iduméenne et pour exercer le brigandage d'accord avec les Arabes qui pillaient les terres des Iduméens et les maltrahaient durement, non seulement par intérêt, mais encore par rancune.
293. 4. Hérode endurait tout cela parce qu'il avait perdu le crédit dont il jouissait auprès de l'empereur et avait dépouillé presque tout son orgueil. L'empereur n'avait pas même admis qu'il lui envoyât une ambassade pour s'excuser et avait renvoyé ceux qui étaient venus sans leur laisser remplir leur mission. Ces procédés remplissaient Hérode de découragement et de crainte, et il était très chagriné de voir Syllaios inspirer confiance et être présent

1. διελύτουν, mot corrompu. διελύον ? διελύτρουν ? (forme inconnue).

- à Rome avec de plus grandes perspectives devant lui. En effet, Obodas était mort et Énée, qui prit ensuite le nom d'Arétas, avait hérité du pouvoir en Arabie. Syllaios tentait de l'écartier par des calomnies pour s'emparer lui-même du trône, distribuait beaucoup d'argent aux courtisans et en promettait beaucoup à l'empereur. Celui-ci était irrité contre Arétas qui régnait sans lui en avoir demandé la permission au préalable. Mais Arétas aussi envoya une lettre à l'empereur et des présents, avec une couronne d'or valant beaucoup de talents. La lettre accusait Syllaios d'être un esclave malfaisant qui avait fait empoisonner Obodas et qui, du vivant même de ce prince, gouvernait déjà lui-même en corrompant les femmes des Arabes et empruntait pour usurper le pouvoir. Mais l'empereur ne prêta aucune attention à ces accusations et renvoya le tout sans accepter aucun des présents. Les royaumes de Judée et d'Arabie se trouvaient donc progresser de jour en jour, le premier vers le désordre, le second vers une décadence que rien ne pouvait conjurer : en effet, des deux rois, l'un, n'ayant pas encore un pouvoir certain, était incapable de châtier les séditieux; l'autre, Hérode, était forcé de supporter toutes les injustices, puisque sa vengeance trop prompte avait irrité l'empereur contre lui. Enfin, ne voyant aucun terme à ses maux, il décida d'envoyer une nouvelle ambassade à Rome pour voir s'il pourrait obtenir un accueil plus clément grâce à ses amis et en faisant parvenir ses plaintes à l'empereur lui-même.

1. *Machinations d'Euryclès  
d'Hérode contre ses frères  
avec l'empereur et per*

300. 1. <sup>1</sup> En conséquence, dans les affaires domestiques, les affaires domestiques faisaient qu'empirer. Il était déjà, que les plus grandes royautes par le seul  
301. encore alors pour la r... homme notable dans se... à la débauche et à la f... l'une ni l'autre, vint à... en reçut de plus gran... donnaient ses entretien...  
302. plus intimes du roi. C... il rencontrait et fréque...  
303. pour Archélaüs de Ca... ment Glaphyra et il s... en épiant les bavardag...  
304. la calomnie. Finaleme... termes tels qu'il para...

1. Section 1-2 = *Guerr...*  
2. C. Julius Euryclès, Sparte.

ves devant lui. En effet, te le nom d'Arétas, avait ntait de l'écarter par des rône, distribuait beaucoup t beaucoup à l'empereur. nait sans lui en avoir de- Arétas aussi envoya une une couronne d'or valant Syllaios d'être un esclave das et qui, du vivant même en corrompant les femmes r le pouvoir. Mais l'em- accusations et renvoya le Les royaumes de Judée et le jour en jour, le premier dence que rien ne pouvait 'ayant pas encore un pou- séditieux; l'autre, Hérode, ces, puisque sa vengeance ntre lui. Enfin, ne voyant yer une nouvelle ambassade a accueil plus clément grâce ntes à l'empereur lui-même.

1. *Machinations d'Euryclès contre les fils d'Hérode.* — 2-7. *Enquêtes d'Hérode contre ses fils.* — 8. *Nicolas de Damas réconcilie Hérode avec l'empereur et perd Syllaios*<sup>1</sup>.

300. 1.<sup>1</sup> En conséquence, Nicolas de Damas partit pour Rome. Cependant les affaires domestiques d'Hérode et ses rapports avec ses fils ne faisaient qu'empirer. Il était parfaitement clair, et depuis longtemps déjà, que les plus grands et les plus terribles maux menaçaient la royauté par le seul effet de la fortune; mais ils s'aggravèrent
301. encore alors pour la raison que voici. Euryclès de Lacédémone,<sup>2</sup> homme notable dans son pays, mais d'une âme perverse, très enclin à la débauche et à la flatterie, tout en affectant de ne pratiquer ni l'une ni l'autre, vint à séjourner chez Hérode, lui fit des cadeaux et en reçut de plus grands en échange; grâce aux facilités que lui donnaient ses entretiens, il fit en sorte de devenir un des amis les
302. plus intimes du roi. Or, il recevait l'hospitalité d'Antipater, mais il rencontrait et fréquentait Alexandre, car il affichait un grand zèle
303. pour Archélaüs de Cappadoce. Aussi feignait-il d'honorer grandement Glaphyra et il s'évertuait à témoigner à tous son zèle, tout en épiant les bavardages et les actes afin de répondre à l'amitié par
304. la calomnie. Finalement, il eut la chance d'être avec eux en des termes tels qu'il paraissait à chacun un ami qui ne fréquentait

1. Section 1-2 = *Guerre*, I, 513-526, 530-1. Section 3-4 = *Guerre*, 527-9.

2. C. Julius Euryclès, crée citoyen romain par Auguste et très influent à Sparte.

- les autres que par intérêt pour lui. Cet homme séduisit Alexandre qui était jeune et se persuadait qu'il ne pouvait confier sans crainte
305. qu'à lui ce qu'il avait souffert. Alexandre lui révéla donc avec affliction comment son père s'était détaché de lui; il raconta ce qui concernait sa mère et Antipater, qui les écartait des honneurs et exerçait déjà tout le pouvoir; il déclarait cette vie insupportable parce que son père était déjà tout prêt à les haïr et ne pouvait se résoudre à manger ou à converser avec eux. Tels étaient les propos qu'il tenait, comme de juste, au sujet de ses souffrances. Or, Euryclès les rapportait à Antipater en lui disant: « Ce n'est pas dans mon intérêt que j'agis, mais, chargé d'honneurs par toi, je cède à la grandeur du péril et t'invite à te méfier d'Alexandre; car ce n'est pas avec calme qu'il dit tout cela et ses paroles mêmes respirent le meurtre ».
307. Antipater, persuadé d'après cela de son amitié, lui donnait chaque fois des présents considérables et finit par le décider à rapporter ces propos à Hérode. Euryclès avait les moyens de faire croire à
308. l'hostilité d'Alexandre d'après les paroles qu'il disait avoir entendues et, à force de circonvenir le roi et de l'irriter par ses discours, il provoqua en lui une haine irréconciliable. L'occasion le fit bien voir.
309. Hérode, en effet, donna aussitôt à Euryclès une récompense de cinquante talents; lui, ainsi gratifié, repartit chez Archélaüs, roi de Cappadoce, où il loua Alexandre et prétendit l'avoir beaucoup
310. servi en le réconciliant avec son père. Il s'en alla, également enrichi par Archélaüs, avant que sa perversité ne fût dévoilée. Mais cet
311. Euryclès, n'ayant cessé même à Lacédémone de faire le mal, fut exilé de sa patrie pour de multiples forfaits.

2. Quant au roi des Juifs, il ne se contentait plus comme avant de prêter l'oreille aux calomnies contre Alexandre et Aristobule, mais était déjà pris d'une haine si violente que, même si personne
312. ne les attaquait, il y forçait les gens, s'informant de tout, posant des questions et donnant à qui voulait la liberté de médire d'eux. Il apprit ... <sup>1</sup> qu'Euaratos de Cos avait conspiré avec Alexandre, et en ressentit le plus vif plaisir.

1. Lacune probable de quelques mots.

313. 3. Mais il arriva au roi parce que la calomnie qu'il y avait, pour ainsi dire, à leur sujet quelque mépris du roi. Hérode avait des très estimés du roi pour d'eux, les disgracia Alexandre et sa suite,
315. niques leur valut de l'ordre soupçonner et les fit résisté, ils finirent par tuer Hérode lorsqu'ils le il serait facile de dire sur sa propre lance, ac
316. Ils révélèrent aussi qu'ils convainquirent le grand roi et d'avoir fourni l'ordre de celui-ci <sup>2</sup>.
317. 4. Après eux fut arrêté à la torture. Il était avec les jeunes princes et de
318. cette forteresse. Personne survenant, déclara la c remment de la main d'avec l'aide de Dieu, to vers vous; faites alors
319. nous recevoir dans la ne douta plus du compl que le scribe Diophant était une forgerie d'A habile en ce genre de f il fut mis à mort.
320. 5. Le roi amena les

1. Hipparques, d'après  
2. Rien dans *Guerre s*

UES

omme séduisit Alexandre  
 pouvait confier sans crainte  
 i révéla donc avec affliction  
 raconta ce qui concernait  
 honneurs et exerçait déjà  
 supportable parce que son  
 ne pouvait se résoudre à  
 taient les propos qu'il te-  
 uffrances. Or, Euryclès les  
 n'est pas dans mon intérêt  
 i, je cède à la grandeur du  
 car ce n'est pas avec calme  
 es respirent le meurtre ».   
 amitié, lui donnait chaque  
 par le décider à rappor-  
 es moyens de faire croire à  
 s qu'il disait avoir enten-  
 l'irriter par ses discours, il  
 L'occasion le fit bien voir.  
 es une récompense de cin-  
 tit chez Archélaüs, roi de  
 étendit l'avoir beaucoup  
 s'en alla, également enri-  
 é ne fût dévoilée. Mais cet  
 mone de faire le mal, fut  
 its.

tentait plus comme avant  
 Alexandre et Aristobule,  
 e que, même si personne  
 nformant de tout, posant  
 a liberté de médire d'eux.  
 conspiré avec Alexandre,

313. 3. Mais il arriva aux jeunes princes un malheur encore pire, parce que la calomnie ne cessait de forger des armes contre eux et qu'il y avait, pour ainsi dire, une émulation générale pour rapporter à leur sujet quelque méchant propos qui semblait importer au salut
314. du roi. Hérode avait deux gardes du corps<sup>1</sup>, Jucundus et Tyrannus, très estimés du roi pour leur force et leur taille. Le roi, mécontent d'eux, les disgràcia ; depuis, ils montaient à cheval avec Alexandre et sa suite, et leur réputation dans les exercices gym-
315. niques leur valut de l'or et d'autres présents. Le roi s'empressa de les soupçonner et les fit mettre à la torture. Après avoir longtemps résisté, ils finirent par dire qu'Alexandre leur avait conseillé de tuer Hérode lorsqu'ils le rencontreraient dans une chasse aux fauves ; il serait facile de dire qu'il était tombé de cheval et s'était enfermé sur sa propre lance, accident qui lui était déjà arrivé auparavant.
316. Ils révélèrent aussi que de l'or avait été enfoui dans l'écurie et ils convinquirent le grand-veneur de leur avoir donné des lances du roi et d'avoir fourni des armes aux serviteurs d'Alexandre sur l'ordre de celui-ci<sup>2</sup>.
317. 4. Après eux fut arrêté le gouverneur d'Alexandreion, que l'on mit à la torture. Il était accusé d'avoir promis de recevoir dans sa place les jeunes princes et de leur livrer les trésors royaux, gardés dans
318. cette forteresse. Personnellement il n'avoua rien ; mais son fils, survenant, déclara la chose véritable et remit une lettre écrite apparemment de la main d'Alexandre : « Après avoir accompli, écrivait-il, avec l'aide de Dieu, tout ce que nous avons projeté, nous viendrons vers vous ; faites alors en sorte, comme vous nous l'avez promis, de
319. nous recevoir dans la forteresse. » A la lecture de cet écrit, Hérode ne douta plus du complot de ses fils contre lui. Mais Alexandre assura que le scribe Diophante avait contrefait son écriture et que le billet était une forgerie d'Antipater. De fait, Diophante semblait très habile en ce genre de faux et, plus tard, convaincu d'autres crimes, il fut mis à mort.
320. 5. Le roi amena les dénonciateurs qu'il avait fait torturer en

1. Hipparques, d'après *Guerre*, 527.

2. Rien dans *Guerre* sur ces aveux.

- présence du peuple à Jéricho pour qu'ils accusassent ses fils ; mais
321. la foule les tua à coups de pierres. Comme elle se disposait à tuer de même Alexandre et ceux qui l'entouraient, le roi l'empêcha en faisant calmer le peuple par Ptolémée et Phéroras. Les jeunes gens furent placés sous bonne garde ; personne ne les approchait plus ; on épiait tous leurs actes et toutes leurs paroles ; ils étaient dans la situation humiliante et dans l'angoisse de véritables condamnés.
322. L'un d'eux, Aristobule, chercha, dans son désespoir, à persuader sa tante et belle-mère de compatir à ses malheurs et de haïr celui qui s'était laissé aller à pareille cruauté. « N'es-tu pas, dit-il, toi-même en danger de mort, toi qui as été accusée d'avoir dénoncé à Syllaios tout ce qui se passait, dans l'espoir de l'épouser ? » Salomé s'empressa de rapporter immédiatement ces propos à son frère. Ce dernier, ne pouvant se maîtriser davantage, ordonna de les enchaîner, de les séparer l'un de l'autre et de leur faire confesser par écrit tous les crimes qu'ils avaient machinés
323. contre leur père pour en faire rapport à l'empereur. Les princes, quand on leur donna cet ordre, écrivirent qu'ils n'avaient ni imaginé ni tramé aucun complot contre leur père et que, s'ils avaient songé à la fuite, c'était par nécessité et parce qu'ils vivaient dans la suspicion et les persécutions.
324. 6. Vers ce temps là arriva de Cappadoce un envoyé d'Archélaüs, un certain Mélas, qui était un prince de sa famille. Hérode, dans l'intention de lui démontrer l'hostilité d'Archélaüs à son égard, fit venir Alexandre, qui était dans les fers et l'interrogea à nouveau sur sa fuite, lui demandant où et comment ils comptaient trouver un
325. refuge. Alexandre répondit que c'était chez Archélaüs, qui avait promis de les envoyer de là à Rome, mais il déclara n'avoir rien projeté de coupable ou de fâcheux contre son père et que de tout ce que la méchanceté de ses ennemis avait forgé, il n'y avait rien
326. de vrai ; qu'il voudrait que Tyrannus et ses amis fussent encore vivants pour que l'enquête fût plus décisive, et que, s'ils étaient morts si vite, c'était parce qu'Antipater avait mêlé à la foule ses propres amis.
327. 7. Quand Alexandre eut ainsi parlé, Hérode ordonna de le
- 328.

- mener avec Mélas auprès d'elle si elle savait qu'elle s'en irait.
329. Dès leur arrivée, les chaînes, se frappa la tête et lamentables gémissements pour les assistants le s'entendirent. À ce moment ils ne purent ni
330. Enfin Ptolémée, à qui Alexandre, lui ordonna de faire quelque un de ses actes. Été ma confidente, elle
331. des enfants en commun n'était complice de rien de son mari qu'elle fit un men de tout. Et Alexandre : rien de criminel, comme moins le faire, mais s
332. Archélaüs et d'aller de Hérode, estimant qu'envers lui, confia à O ordonna de relâcher d
333. exposer ces faits à Arc aidé ses fils dans leur Rome ; au cas où ils t reur à son égard, ils d conviction réunies co
334. Archélaüs chercha à se aux jeunes gens, mais comme pour eux que r que lui causait la rébe ne les aurait pas envo princes aucune promes

1. Tribun (στρατοπέδῳ)  
2. κατισκουαμένους WE

accusassent ses fils ; mais elle se disposait à tuer de t, le roi l'empêcha en fai- hêroras. Les jeunes gens e ne les approchait plus ; paroles ; ils étaient dans la véritables condamnés. n désespoir, à persuader malheurs et de haïr celui té. « N'es-tu pas, dit-il, as été accusée d'avoir passait, dans l'espoir de porter immédiatement ces vant se maîtriser davan- parer l'un de l'autre et de es qu'ils avaient machinés l'empereur. Les princes, t qu'ils n'avaient ni ima- père et que, s'ils avaient arce qu'ils vivaient dans la

ce un envoyé d'Archélaüs, famille. Hérode, dans l'in- Archélaüs à son égard, fit venir interrogea à nouveau sur sa ls comptaient trouver un chez Archélaüs, qui avait mais il déclara n'avoir rien re son père et que de tout ait forgé, il n'y avait rien ses amis fussent encore vi- e, et que, s'ils étaient morts mêlé à la foule ses propres

é, Hérode ordonna de le

- mener avec Mélas auprès de Glaphyra, fille d'Archélaüs, et de s'en- quérir d'elle si elle savait quelque chose du complot tramé contre
329. lui. Dès leur arrivée, Glaphyra, voyant Alexandre chargé de chaînes, se frappa la tête et, l'âme bouleversée, poussa de grands et lamentables gémissements. Le jeune homme pleurait également ; pour les assistants le spectacle était si pénible que pendant long- temps ils ne purent ni dire ni faire ce pour quoi ils étaient venus.
330. Enfin Ptolémée, à qui avait été confiée la mission d'amener Alexandre, lui ordonna de dire si sa femme avait été complice de quelqu'un de ses actes. « Comment pourrait-elle, dit-il, n'avoir pas été ma confidente, elle qui m'était plus chère que la vie et qui avait
331. des enfants en commun avec moi ? ». Elle s'écria à ces mots qu'elle n'était complice de rien de mal, mais que, s'il importait au salut de son mari qu'elle fit un mensonge même contre elle-même, elle convenait de tout. Et Alexandre : « Je n'ai moi-même imaginé et tu ne connais rien de criminel, comme m'en soupçonnent les gens qui devraient le moins le faire, mais seulement notre projet de nous retirer chez
332. Archélaüs et d'aller de là à Rome ». Comme elle en tombait d'accord, Hérode, estimant qu'Archélaüs était ainsi convaincu d'hostilité envers lui, confia à Olympos et à Volumnius<sup>1</sup> des lettres et leur ordonna de relâcher dans leur voyage à Eléoussa de Cilicie pour
333. exposer ces faits à Archélaüs ; puis, après lui avoir reproché d'avoir aidé ses fils dans leur conspiration, de s'embarquer de là pour Rome ; au cas où ils trouveraient que Nicolas avait apaisé l'empereur à son égard, ils devaient lui remettre les lettres et les pièces à conviction réunies contre les jeunes gens<sup>2</sup> qu'il lui expédiait.
334. Archélaüs chercha à se justifier : il reconnut avoir promis un asile aux jeunes gens, mais c'était qu'il valait mieux pour leur père comme pour eux que rien de trop grave ne fût décidé dans la colère que lui causait la rébellion dont il les soupçonnait ; il ajoutait qu'il ne les aurait pas envoyés à l'empereur et n'avait fait aux jeunes princes aucune promesse témoignant de l'hostilité contre Hérode.

1. Tribun (στρατοπεδάρχης) d'après *Guerre*, 535 ; cf. plus haut § 277.

2. κατεσκευασμένους WE : κατεσκευασμένους Niese.



335. 5. Lorsque les deux envoyés furent arrivés à Rome, ils eurent l'occasion de remettre les lettres à l'empereur, qu'ils trouvèrent réconcilié avec Hérode. Voici en effet comme s'était accomplie
336. la mission de Nicolas. Lorsqu'il arriva à Rome et se rendit à la cour, il décida non seulement de s'occuper de l'objet de son ambassade, mais encore d'accuser Syllaios. Et avant même de se
337. rencontrer, ils se firent déjà ouvertement la guerre. Les Arabes, se détachant <sup>1</sup> de l'autre, s'adressèrent à Nicolas et lui dénoncèrent toutes ses injustices en lui donnant des preuves évidentes du meurtre de bien des gens d'Obodas; car ils avaient même des lettres de Syllaios dont ils s'étaient emparés en le quittant et qui l'accablaient.
338. Nicolas, saisissant la chance qui s'offrait ainsi à lui, l'exploita pour parvenir à ses fins de réconcilier l'empereur avec Hérode. En effet, il savait bien que, s'il voulait défendre le roi pour ses actes, il n'obtiendrait pas la liberté de s'exprimer, mais que, s'il voulait accuser Syllaios, il trouverait l'occasion de parler en faveur d'Hérode.
339. Comme la lutte était ainsi engagée et le jour de l'audience fixé, Nicolas, appuyé par les envoyés d'Arétas, accusa Syllaios de bien des crimes et notamment d'avoir causé la mort du roi et de beaucoup
340. d'Arabes, d'avoir emprunté de l'argent dans de mauvaises intentions; il le convainquit même d'avoir débauché des femmes, non seulement en Arabie, mais encore à Rome et, ajoutait-il, chose plus grave encore, d'avoir trompé l'empereur en lui mentant au
341. sujet des actes d'Hérode. Lorsqu'il en arriva à ce point, l'empereur l'arrêta en lui demandant de se borner à répondre, au sujet d'Hérode, si celui-ci avait ou non conduit une armée contre l'Arabie, tué deux mille cinq cents indigènes et ravagé le pays en emmenant des prisonniers; à quoi Nicolas répondit qu'il était en mesure de prouver que rien ou presque rien de tout cela ne s'était passé comme l'empereur l'avait entendu dire, ni de telle sorte qu'il pût en être justement irrité. L'étonnement produit par cette déclaration fit que
343. l'empereur lui prêta l'oreille. Nicolas parla alors de l'emprunt de cinq cents talents, du contrat stipulant qu'il était permis au roi,

1. ὑπονοήσαντε (ὑπονοστήσαντες, ὑποτοπήσαντες) ἐξ αὐτοῦ texte corrompu. Peut-être ἀποστάντες (T.R.).

- une fois l'échéance par le royaume; il dit que l'é
344. juste revendication d'une entreprise précipitamment mais il était allé souv
- légats de Syrie, et qu'e
- avait juré par la fortun
- jours, il verserait la s
345. d'Hérode; comme Syllaios tourné auprès de ces r
- reçu d'eux la permission
- à grand peine à se met
- ment s'était passée « l
346. ment, ou l'expédition. « une guerre, puisque le
- d'agir, que le contrat
347. autres dieux, ô César, question des prisonniers d'abord quarante, ensu
- réserveait Hérode, ils a
- les accueillit et les no
- leur donna une contr
348. de leurs brigandages. C
- jour même de l'échéa
- pouvait établir qu'au
- pays des Arabes; enco
349. qui ne surent pas se c
- apparaissant comme
- César, la plus odieuse
350. d'exciter ta colère. J'a
- eut attaqués, après qu
- qu'alors seulement H
- Arabes Nakeb vint à
- sont ces morts que Sy
- mille cinq cents. »

arrivés à Rome, ils eurent l'empereur, qu'ils trouvèrent comme s'était accomplie viva à Rome et se rendit récupérer de l'objet de son am- os. Et avant même de se nt la guerre. Les Arabes, se Nicolas et lui dénoncèrent des preuves évidentes du ils avaient même des lettres n le quittant et qui l'accu- ui s'offrait ainsi à lui, l'ex- lier l'empereur avec Hérode. éfendre le roi pour ses actes, rimer, mais que, s'il voulait de parler en faveur d'Hérode. e jour de l'audience fixé, Ni- accusa Syllaios de bien des mort du roi et de beaucoup t dans de mauvaises inten- voir débauché des femmes, à Rome et, ajoutait-il, chose n'empereur en lui mentant au arriva à ce point, l'empereur répondre, au sujet d'Hérode, née contre l'Arabie, tué deux pays en emmenant des pri- l était en mesure de prouver ne s'était passé comme l'em- sorte qu'il pût en être juste- ar cette déclaration fit que parla alors de l'emprunt de ant qu'il était permis au roi, (xviii) ἐξ αὐτοῦ texte corrompu.

- une fois l'échéance passée, de prendre des gages dans tout le royaume ; il dit que l'expédition n'était pas une offensive, mais la
344. juste revendication d'une créance. Bien plus, Hérode ne l'avait pas entreprise précipitamment ni de la façon que le contrat autorisait, mais il était allé souvent consulter Saturninus et Volumnius, les légats de Syrie, et qu'enfin à Béryte, en leur présence, Syllaios lui avait juré par la fortune de l'empereur que, dans un délai de trente jours, il verserait la somme et livrerait les fugitifs du territoire
345. d'Hérode ; comme Syllaios n'en avait rien fait, Hérode était re- tourné auprès de ces magistrats, et c'était seulement après avoir reçu d'eux la permission de se nantir de gages qu'il s'était décidé à grand peine à se mettre en campagne avec les siens. Voilà com- ment s'était passée « la guerre », comme ils l'appelaient tragique-
346. ment, ou l'expédition. « Et d'ailleurs, comment y aurait-il pu y avoir une guerre, puisque les magistrats avaient donné la permission d'agir, que le contrat l'autorisait, que ton nom, comme celui des
347. autres dieux, ô César, était outragé ? Arrivons maintenant à la question des prisonniers : des brigands habitaient la Trachonitide, d'abord quarante, ensuite davantage ; fuyant le châtimeut que leur réservait Hérode, ils avaient fait de l'Arabie leur repaire. Syllaios les accueillit et les nourrit pour faire du mal à tous les hommes, leur donna une contrée à habiter, participa lui-même aux profits
348. de leurs brigandages. Or, il avait promis par serment de les rendre le jour même de l'échéance du prêt, et à cette heure personne ne pouvait établir qu'aucun de ces brigands eût été emmené du pays des Arabes ; encore ne le furent-ils pas tous, mais ceux-là seuls
349. qui ne surent pas se cacher. Donc l'affaire des prisonniers de guerre apparaissant comme une infâme calomnie. Apprends maintenant, César, la plus odieuse invention et le plus grand mensonge digne
350. d'exciter ta colère. J'affirme que c'est après que l'armée arabe nous eut attaqués, après qu'un ou deux des gens d'Hérode furent tombés, qu'alors seulement Hérode se décida à se défendre et le général des Arabes Nakeb vint à être tué avec vingt-cinq hommes en tout ; ce sont ces morts que Syllaios a multipliés par cent pour en faire deux mille cinq cents. »

351. 9. Ce plaidoyer frappa vivement l'empereur et, se tournant plein de colère vers Syllaios, il lui demanda combien d'Arabes étaient tombés. L'autre hésite, déclare qu'il a pu se tromper; alors on lit les conventions de l'emprunt et les lettres des légats, ainsi que les
352. plaintes des villes concernant les brigandages. Finalement l'empereur fut si bien retourné qu'il condamna à mort Syllaios, se réconcilia avec Hérode, à qui il regrettait d'avoir écrit trop durement sous l'influence de la calomnie, et déclara à Syllaios qu'il l'avait
353. amené par ses mensonges à méconnaître un ami fidèle. En définitive Syllaios fut renvoyé des fins du procès et condamné à rembourser en attendant de subir le supplice<sup>1</sup>. D'autre part l'empereur était mal disposé pour Arétas, parce qu'au lieu de recevoir le pouvoir de César il s'en était emparé lui-même. Il avait donc décidé de donner aussi à Hérode l'Arabie, mais il en fut empêché par les
354. lettres que lui envoya celui-ci. En effet, Olympos et Volumnius, apprenant les bonnes dispositions de l'empereur, avaient décidé aussitôt, conformément aux ordres d'Hérode, de lui remettre la
355. lettre et les pièces à conviction concernant les princes. L'empereur, les ayant lues, ne jugea pas raisonnable de donner encore un autre pays à gouverner à ce vieillard qui avait de telles querelles avec ses fils; il reçut donc les envoyés d'Arétas et, après s'être borné à reprocher à ce prince sa précipitation à s'emparer de la royauté sans attendre de la tenir de lui, il accepta ses présents et le confirma dans son pouvoir.

1. En fait Syllaios ne fut pas exécuté alors; nous le retrouverons à Rome en conflit avec Antipater, XVII, 54 suiv. Il finit par être condamné et décapité pour une trahison commise lors de l'expédition de Gallus en Arabie (Strabon, XIV, 4, 24, p. 782; Nicolas de Damas fr. 5 = F. H. G. III, 351).

1-3. Sur le conseil de l'empereur pour juger ses fils. — 4. Sur les chefs de l'armée. — 7. Sur les fautes et sur celles

356. 1. Réconcilié avec Hérode, il convenait de les châtier; mais s'ils n'avaient
357. ment les admonester sans mandat de désigner lui-même à Béryte, colonie romaine le roi de Cappadoce Archélaüs par leur amitié et leur reconnaissance
358. conviendrait de faire. Tel était le cas d'Hérode, quand la lettre fut lue en grâce et aussi de la libération
359. au sujet de ses fils. Tandis qu'il n'avait montré ni tendresse pour ses fils, alors, devant cette conquête
360. conquise, il se félicita d'avoir donc tous ceux qu'il lui avait eus, à l'exception d'Archélaüs, par inimitié, soit parce qu'ils n'étaient pas conformes à ses volontés.

1. Guerre, I, 538-551.

reur et, se tournant plein  
ombien d'Arabes étaient  
se tromper; alors on lit  
s des légats, ainsi que les  
ages. Finalement l'empe-  
à mort Syllaïos, se recon-  
voir écrit trop durement  
a à Syllaïos qu'il l'avait  
un ami fidèle. En défini-  
cès et condamné à rem-  
. D'autre part l'empereur  
u lieu de recevoir le pou-  
me. Il avait donc décidé  
il en fut empêché par les  
Olympos et Volumnius,  
empereur, avaient décidé  
érode, de lui remettre la  
ant les princes. L'empe-  
able de donner encore un  
i avait de telles querelles  
d'Arétas et, après s'être  
pitation à s'emparer de la  
il accepta ses présents et

rs : nous le retrouverons à  
iv. Il finit par être condamné  
l'expédition de Gallus en Ara-  
mas fr..5 = F. H. G. III, 351).

## XI

1-3. *Sur le conseil de l'empereur, Hérode réunit à Béryte un conseil pour juger ses fils.* — 4-6. *Tentative infructueuse de Tiron et des chefs de l'armée.* — 7. *Supplice des jeunes gens.* — 8. *Réflexions sur leurs fautes et sur celles d'Hérode*<sup>1</sup>.

356. 1. Réconcilié avec Hérode, l'empereur lui écrivit qu'il s'affligeait au sujet de ses fils : s'ils avaient osé commettre une impiété, il convenait de les châtier comme parricides, et il lui en laissait la liberté ; mais s'ils n'avaient pensé qu'à s'enfuir, il fallait simple-
357. ment les admonester sans rien faire d'irréparable. Il lui recommandait de désigner lui-même et de réunir à cet effet un conseil à Béryte, colonie romaine, en s'adjoignant les légats impériaux, le roi de Cappadoce Archélaüs et tous autres qu'il jugeait éminents par leur amitié et leur rang et de décider suivant leur avis ce qu'il
358. conviendrait de faire. Telles furent les instructions de l'empereur. Hérode, quand la lettre lui fut remise, se réjouit fort de sa rentrée en grâce et aussi de la liberté complète qu'on lui donnait de décider
359. au sujet de ses fils. Tandis que dans l'infortune il avait été dur, mais n'avait montré ni témérité ni précipitation pour perdre ses fils, alors, devant cette amélioration de ses affaires et cette liberté
360. conquise, il se félicita d'avoir toute licence dans sa haine. Il manda donc tous ceux qu'il lui parut bon de convoquer en conseil, à l'exception d'Archélaüs, dont il ne voulut pas l'assistance, soit par inimitié, soit parce qu'il craignait de trouver en lui un obstacle à ses volontés.

1. *Guerre*, I, 538-551.

361. 2. Une fois que les légats furent arrivés à Béryte avec tous les autres qu'il avait fait venir des villes, il fit conduire ses fils — qu'il ne jugeait pas bon d'amener devant le conseil — dans un bourg du territoire de Sidon nommé Platané, <sup>1</sup> à proximité de la ville, de manière à pouvoir les faire comparaître si on les convoquait.
362. S'avançant alors tout seul au milieu des cent cinquante personnages qui siégeaient, il porta contre eux une accusation, non pas douloureuse comme le comportait la nécessité où il se trouvait, mais bien différente de celle d'un père contre ses enfants. Car il prenait un ton violent, se troublait dans la démonstration de la culpabilité et donnait les plus grands signes de colère et de férocité ; il ne laissait pas aux juges le soin d'examiner les preuves, mais leur présentait un réquisitoire indécent pour un père plaidant contre ses enfants ; il lisait leurs lettres où n'était contenu aucun projet de complot, aucune pensée criminelle, mais où s'exprimaient seulement leur désir de fuite et quelques reproches injurieux pour le roi à cause de la malveillance qu'il leur témoignait. Lorsqu'il en arriva là, il cria encore plus fort et grossit la chose à l'excès jusqu'à y voir un aveu de leur complot, jurant qu'il eût préféré être privé de la vie à entendre de pareilles choses. Finalement, il dit que la nature et la générosité de l'empereur lui avaient donné la liberté de décider ; il ajouta que la loi de ses ancêtres ordonnait que si des parents, après avoir accusé leurs enfants, leur imposaient les mains sur la tête, les assistants étaient obligés de lapider les condamnés jusqu'à ce que mort s'ensuivit. <sup>2</sup> Bien qu'il eut été disposé à procéder ainsi dans sa patrie et son royaume, il attendait pourtant leur verdict ; ils étaient cependant là, non pas tant pour juger des actes évidents de ses enfants que pour avoir l'occasion de partager son indignation, car personne, si étranger fût-il, ne pouvait regarder avec indifférence un tel complot.
367. 3. Lorsque le roi eut ainsi parlé, sans même permettre aux jeunes gens de présenter leur défense, les membres du conseil, s'étant mis d'accord que l'affaire ne comportait ni transaction ni réconcilia-

1. Παλαεστῆ *codd.* = Πλατάνη *W, AM (in marg.) Bell.*, 1, 589.

2. Allusion à la loi mosaïque, *Deut.* 21, 21 ; cf. *Ant.* 4, 8, 24.

368. tion, lui confirmèrent sa l  
consulaire et d'un rang él  
vu les circonstances : il d  
mais ne croyait pas just  
même des enfants et cet  
369. avait tout souffert de le  
qui le suivaient tous tr  
Volumnius au contraire d  
qui avaient outragé leur p  
des autres juges opina da  
manifeste que les jeunes g  
370. Hérode s'en alla aussit  
l'as était revenu de Rome  
passé à Béryte et l'interr  
371. fils ses amis de Rome. M  
toi paraissent impies ; il  
372. sonner et les garder dans  
de les châtier plus sévère  
plutôt que la raison ; si a  
pas rendu ton malheur i  
tes amis de Rome. » Hér  
rêverie, puis l'invita à s'  
373. 4. Lorsqu'il fut arrivé  
fils du roi et tout le roya  
374. ment tournerait l'affaire.  
grande crainte que cette  
On plaignait leurs malhe  
noncer ou même écouter  
nait et supportait cette  
375. pourtant en silence. Un  
un fils lié avec Alexandre

1. ἀϊδημονεστάτην *codd.*, ἀρ.

2. Sur ces légats légionnaires

3. Récit conforme dans l'au  
352).

s à Béryte avec tous les  
fit conduire ses fils —  
t le conseil — dans un  
tané, <sup>1</sup> à proximité de la  
raître si on les convoquait.  
nt cinquante personnages  
cusation, non pas doulou-  
il se trouvait, mais bien  
enfants. Car il prenait un  
stration de la culpabilité  
e et de férocité ; il ne lais-  
preuves, mais leur présen-  
père plaidant contre ses  
it contenu aucun projet  
ais où s'exprimaient seu-  
proches injurieux pour le  
témoignait. Lorsqu'il en  
la chose à l'excès jusqu'à  
u'il eût préféré être privé  
Finalement, il dit que la  
i avaient donné la liberté  
ancêtres ordonnait que si  
enfants, leur imposaient les  
obligés de lapider les con-  
Bien qu'il eut été disposé  
oyaume, il attendait pour-  
à, non pas tant pour juger  
ur avoir l'occasion de par-  
tranger fût-il, ne pouvait  
même permettre aux jeunes  
pres du conseil, s'étant mis  
transaction ni réconcilia-

arg.) Bell., I, 589.  
cf. Ant. 4, 8, 24.

368. tion, lui confirmèrent sa liberté de décision. Saturninus, personnage consulaire et d'un rang élevé, donna le premier un avis très modéré <sup>1</sup> vu les circonstances : il déclara qu'il condamnait les fils d'Hérode, mais ne croyait pas juste de les mettre à mort, car il avait lui-même des enfants et cette peine était trop grave, même si Hérode  
369. avait tout souffert de leur part. Après lui, les fils de Saturninus, qui le suivaient tous trois comme légats <sup>2</sup>, opinèrent de même. Volumnius au contraire dit qu'il fallait punir de mort des hommes qui avaient outragé leur père de façon si impie. Ensuite la majorité des autres juges opina dans le même sens, de telle sorte qu'il parut manifeste que les jeunes gens étaient condamnés à la peine capitale.  
370. Hérode s'en alla aussitôt en les emmenant à Tyr et, comme Nicolas était revenu de Rome auprès de lui, il lui exposa ce qui s'était passé à Béryte et l'interrogea sur ce que pensaient au sujet de ses  
371. fils ses amis de Rome. Nicolas répondit : « Leurs desseins contre toi paraissent impies ; il faut cependant te contenter de les emprisonner et les garder dans les fers. Si tu juges plus tard nécessaire  
372. de les châtier plus sévèrement, tu ne paraîtras pas suivre ta colère plutôt que la raison ; si au contraire tu veux les délivrer, tu n'auras pas rendu ton malheur irrémédiable. Voilà l'avis de la plupart de tes amis de Rome. » Hérode se tut, se plongea dans une profonde rêverie, puis l'invita à s'embarquer avec lui <sup>3</sup>.  
373. 4. Lorsqu'il fut arrivé à Césarée, on ne parla aussitôt que des fils du roi et tout le royaume était en suspens, se demandant com-  
374. ment tournerait l'affaire. En effet, tout le monde était saisi d'une grande crainte que cette décision prolongée ne les menât à leur fin. On plaignait leurs malheurs, mais on n'osait pas sans danger prononcer ou même écouter une parole téméraire ; la pitié se contenait et supportait cette infortune excessive avec affliction, mais  
375. pourtant en silence. Un vieux soldat, nommé Tiron, qui avait un fils lié avec Alexandre et du même âge, exprima librement tout

1. αἰδημονεσιτάτην *codd.*, ἀηδεσιτάτη P.

2. Sur ces légats légionnaires cf. la note sur *Guerre*, I, 544.

3. Récit conforme dans l'autobiographie de Nicolas fr. 5, § 7 (F. H. G. III, 352).

376. ce que les autres renfermaient au fond du cœur ; il ne pouvait s'empêcher de crier souvent dans les foules, proclamant ouvertement que la vérité était méconnue, la justice bannie de l'humanité, que les mensonges et la perversité triomphaient et qu'un nuage si obscur enveloppait la situation que même les plus grands des malheurs humains ne frappaient plus les yeux des égarés. Cette attitude et ce langage semblaient le mettre en péril, mais la justesse de ses paroles émouvait tout le monde et l'on trouvait qu'il se conduisait en homme dans la circonstance. C'est pourquoi tous écoutaient volontiers Tiron dire ce qu'ils eussent voulu dire eux-mêmes et, tout en pourvoyant à leur propre sécurité par le silence, ils n'en approuvaient pas moins sa liberté de langage, le malheur que l'on prévoyait forçant tout le monde à parler en sa faveur.
379. Tiron, forçant son chemin jusqu'auprès du roi, lui demanda très hardiment un entretien seul à seul. Quand on le lui eut accordé : « Roi, dit-il, je ne puis supporter plus longtemps pareille peine ; je préfère à ma propre sécurité cette audacieuse liberté de langage, nécessaire et avantageuse pour toi, pourvu que tu saches en profiter. Ta raison est-elle égarée et exilée de ton âme ? Où est la fameuse sagesse grâce à laquelle tu as réussi tant d'entreprises importantes ? N'as-tu plus ni amis ni proches ? Car je ne considère, même présents, ni comme des parents ni comme des amis ceux qui laissent s'accomplir une telle abomination dans un royaume jadis heureux. Mais toi-même ne vois-tu pas ce qui se passe ? Une épouse de sang royal t'a donné deux jeunes gens éminents par toutes les vertus, et tu vas les tuer et confier ta vieillesse à un seul fils qui a si mal justifié l'espoir qu'on mettait en lui et à des proches que tu as toi-même tant de fois condamnés à mort. Ne comprends-tu pas que tes peuples en silence voient pourtant ton erreur et détestent cette horreur, que toute l'armée et ses chefs sont pleins de pitié pour les infortunés et de haine contre les auteurs de ces maux ? » Le roi écoutait avec quelque attention au début, mais il fut bouleversé, est-il besoin de le dire ? lorsque Tiron aborda franchement la tragédie et le mit en défiance à l'égard de ses familiers.
385. L'autre s'emportait peu à peu avec sa liberté excessive de soldat,

- car son inexpérience sang-froid, et, se cro lorsqu'il eut appris leurs chefs, il ordonna prononcés et Tiron l
387. 6. Peu après, un c sion de se présenter de trancher la gorge ses soins, car il obt d'Alexandre et receve pos, le roi ordonna d fils et le barbier. Con son père déjà fort ma d'ailleurs d'après les même, dit qu'il révé
390. grâce de la torture e en ayant donné sa f tuerait le roi de sa p saillir dans un tête à
391. il s'en ferait gloire p discours il délivra so eût arraché la vérité maux et à ceux de s
392. 7. Si Hérode ava ses enfants, il ne re dans son âme ; rejé ments à plus de ra
393. vite sa décision. Apr trois cents officiers in
394. convaincus, il les a jetant tout ce qui se bule, conduits à Séba Leurs corps furent

- car son inexpérience le faisait trébucher; aussi Hérode perdit-il tout sang-froid, et, se croyant insulté plutôt qu'averti dans son intérêt,
386. lorsqu'il eut appris les dispositions des soldats et l'irritation de leurs chefs, il ordonna que tous ceux dont les noms avaient été prononcés et Tiron lui-même fussent enchaînés et gardés en prison.
387. 6. Peu après, un certain Tryphon, barbier du roi, saisit l'occasion de se présenter et dit que souvent Tiron lui avait conseillé de trancher la gorge au roi avec son rasoir quand il lui donnerait ses soins, car il obtiendrait ainsi un des premiers rangs auprès d'Alexandre et recevrait une récompense importante. Sur ce propos, le roi ordonna de l'arrêter et fit mettre à la torture Tiron, son
388. fils et le barbier. Comme Tiron tenait bon, le jeune homme, voyant son père déjà fort maltraité et sans aucun espoir de salut, devinant d'ailleurs d'après les souffrances du patient ce qui l'attendait lui-même, dit qu'il révélerait au roi la vérité si à ce prix on faisait
390. grâce de la torture et des tourments à son père et à lui. Le roi lui en ayant donné sa foi, il déclara qu'on avait convenu que Tiron tuerait le roi de sa propre main, car il était facile pour lui de l'assaillir dans un tête à tête, et si, après, il subissait un sort semblable,
391. il s'en ferait gloire puisqu'il aurait ainsi servi Alexandre. Par ce discours il délivra son père de la torture, soit que la contrainte lui eût arraché la vérité, soit qu'il eût imaginé cette échappatoire à ses maux et à ceux de son père.
392. 7. Si Hérode avait eu auparavant quelque hésitation à tuer ses enfants, il ne restait plus maintenant aucune place au doute dans son âme; rejetant tout ce qui pouvait ramener ses sentiments à plus de raison, il ne pensa plus qu'à exécuter au plus
393. vite sa décision. Après avoir amené devant l'assemblée du peuple trois cents officiers inculpés, Tiron, ses fils et le barbier qui les avait
394. convaincus, il les accusa tous. Le peuple les massacra en leur jetant tout ce qui se présentait sous sa main. Alexandre et Aristobule, conduits à Sébaste, furent étranglés sur l'ordre de leur père<sup>1</sup>. Leurs corps furent portés de nuit à l'Alexandreion où étaient

1. Hiver 7-6 av. J.-C.



- ensevelis leur grand-père maternel et la plupart de leurs aïeux <sup>1</sup>.
395. 8. Peut-être semblera-t-il naturel à quelques lecteurs qu'une haine invétérée se soit exaspérée à ce point et ait fini par vaincre la nature. Mais on se demandera sans doute si l'on doit en rejeter la faute sur les jeunes gens qui auraient fourni à leur père un motif de colère, et dont l'hostilité l'aurait avec le temps rendu implacable, ou bien sur le père lui-même, insensible et excessif dans son appétit de pouvoir et de gloire, au point de ne rien épargner pour que ses volontés fussent souveraines, ou enfin
396. sur la fortune dont la puissance l'emporte sur tout raisonnement sage, ce qui nous persuade que les actions humaines sont soumises d'avance par elle à la nécessité de se produire en tout cas et nous la fait appeler fatalité, parce qu'il n'existe rien qui n'arrive par elle.
397. Cette dernière hypothèse doit, je pense, être écartée dans le cas d'Hérode <sup>2</sup>, si nous nous accordons à nous-mêmes quelque spontanéité et ne soustrayons pas à toute responsabilité la corruption de notre humeur, question qui déjà avant nous a été discutée par notre
398. loi. Passons aux deux autres explications. Du côté des enfants on pourrait incriminer leur présomption juvénile et leur arrogance princière, leur complaisance à écouter des insinuations contre leur père, leurs enquêtes malveillantes sur les actes de sa vie, leur méfiance acerbe et leur intempérance de langage, qui, toutes deux, en faisaient une proie facile pour ceux qui les épiaient et les dénon-
399. çaient afin de se mettre en faveur. Quant au père, assurément, il ne semble mériter aucune indulgence en raison du crime impie qu'il a commis contre eux, lui qui, sans preuve décisive du complot, sans pouvoir les convaincre d'avoir préparé une entreprise contre lui, a osé tuer ceux qu'il avait engendrés, deux princes bien faits, admirés de tous les étrangers, comblés de talents, également habiles à la chasse, aux exercices militaires, à parler à propos. Ils possé-
400. daient toutes ces qualités, surtout l'ainé, Alexandre. Il aurait suffi au roi, même s'il les avait condamnés, de les garder dans les fers ou
- 401.

1. De nuit, d'après Nicolas de Damas, fr. 5, 8 Müller.

2. τοῦτον μὲν οὖν τὸν λόγον ὡς νομίζω (Terry; μείζω codd.) πρὸς ἐκείνον ἀρκέσει κινεῖν (κρίνειν Terry), texte très douteux.

- de les exiler loin de son royaume. Les Romains, il jouissait de la crainte ni violence, ni sur-  
 402. quement pour assouvir la soif d'une inqualifiable impiété  
 403. à la vieillesse qu'il put faire. Ses souffrances ne peuvent lui valoir  
 été épouvanté et bouleversé par l'excès, c'est chose grave, la  
 flexion et après avoir passé par là, il finisse par céder et agir avec  
 404. impossible à détourner l'issue de la suite des événements, et de  
 des survivants qu'il se voyait. Ce qui de leur sort les faisait mépriser  
 celle qui n'avait pas mérité d'être punie plus clairement dans la s

plupart de leurs aïeux<sup>1</sup>.  
 Quelques lecteurs qu'une  
 int et ait fini par vaincre  
 oute si l'on doit en reje-  
 raient fourni à leur père  
 l'aurait avec le temps  
 lui-même, insensible et  
 de gloire, au point de ne  
 sent souveraines, ou enfin  
 te sur tout raisonnement  
 s humaines sont soumises  
 duire en tout cas et nous  
 e rien qui n'arrive par elle.  
 être écartée dans le cas  
 us-mêmes quelque sponta-  
 onsabilité la corruption de  
 us a été discutée par notre  
 s. Du côté des enfants on  
 uvénile et leur arrogance  
 es insinuations contre leur  
 s actes de sa vie, leur mé-  
 langage, qui, toutes deux,  
 ni les épiaient et les dénon-  
 t au père, assurément, il ne  
 ison du crime impie qu'il  
 euve décisive du complot,  
 préparé une entreprise contre  
 és, deux princes bien faits,  
 e talents, également habiles  
 parler à propos. Ils possé-  
 é, Alexandre. Il aurait suffi  
 e les garder dans les fers ou

<sup>1</sup>, 8 Müller.  
 erry; μείζω codd.) πρὸς ἐκείνον  
 IX.

- de les exiler loin de son royaume ; en effet, entouré de la puissance des Romains, il jouissait de la plus grande sécurité, n'avait à
402. craindre ni violence, ni surprise. Ce meurtre précipité et commis uniquement pour assouvir la passion qui le dominait, est le témoignage d'une inqualifiable impiété, et c'est au moment où il était arrivé
403. à la vieillesse qu'il put faillir ainsi ! Même ses délais et ses atermoiements ne peuvent lui valoir quelque excuse ; qu'un homme qui a été épouvanté et bouleversé se porte instantanément à quelque excès, c'est chose grave, mais humaine ; qu'au contraire, après réflexion et après avoir passé souvent de la fureur à l'hésitation, il finisse par céder et agir, c'est le fait d'une âme meurtrière et
404. impossible à détourner du mal. C'est ce que confirma aussi la suite des événements, car Hérode n'épargna pas même ceux des survivants qu'il se croyait les plus attachés ; si la justice de leur sort les faisait moins plaindre, la cruauté était toujours celle qui n'avait pas même épargné ses fils. Mais ceci paraîtra plus clairement dans la suite du récit.